

LE BIEN PUBLIC

Bulletin Parler Français Casier P. 236

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

Les Evènements

L'hiver nous arrive plus tôt que de coutume, et les quelques bordées de neige que nous avons eues paraissent bien nous indiquer que le bel automne sera cette année largement écourté.

La charité publique s'ingénie à trouver une solution à ces multiples besoins qui s'annoncent; espérons qu'elle y réussira.

La guerre a fait rage toute la semaine dans les Flandres; ce coin de la Belgique depuis trois semaines a été témoin d'innombrables tueries.

Pour le moment, les troupes allemandes rassemblent toutes leurs forces pour tenter un suprême effort vers Calais ou Boulogne.

C'est à ce point de vue que les autorités anglaises continuent leurs préparatifs. Ils ont déjà un million deux cent mille hommes sous les armes.

Les journaux annoncent que le parlement anglais, durant la session de guerre qui vient de s'ouvrir, va discuter l'a-propos du service obligatoire.

La perspective d'une paix à brève échéance, perspective si désirable, s'envole avec la prédiction d'un officier français que l'invasion de l'Allemagne par les alliés n'aura lieu qu'en février 1916.

La France sous les armes est admirable d'endurance, d'énergie et d'héroïsme. Il y a là une réserve de force morale qui déconcerte ceux de ses ennemis qui lui croyait l'âme avilie.

L'œuvre néfaste, sournoise et lâche que poursuivent actuellement les affidés des sectes, semble bien de connivence avec les intérêts ennemis.

La réponse que l'armée française donne à cette vilénie, elle la donne en refoulant pas à pas l'ennemi hors des frontières de France.

Et c'est pendant que le soldat français, face à l'ennemi, poursuit nuit et jour, l'œuvre des braves, que le délateur visqueux, à l'abri du danger, va de bourg en bourg, jeter la semence de haine et d'antipatriotisme.

JOSEPH BARNARD.

M. Blondin Ministre

M. P. E. Blondin, député de Champlain, récemment nommé ministre du revenu de l'Intérieur, a été réélu samedi par acclamation.

Le nouveau ministre du Revenu, devient en même temps spécialement chargé des intérêts de la vaste région des Trois-Rivières.

A propos du tramway

Nous publions en dernière page le texte de deux importantes motions présentées par l'échevin Mercier lors de la dernière séance du Conseil.

Ces deux motions Mercier sont pleines de détails intéressants. Et celui qui nous apprend que nous aurions dépassé le chiffre limitant l'emprunt, n'est pas le moins alarmant.

nos gracieux échevins se sont mis, ou plus exactement, nous ont mis dans un beau pétrin. Le bout de chemin Des Forges, qui conduit présentement à rien, le défrichement du plateau St-Jean Baptiste et surtout sa canalisation fait au son de nos deniers, toutes ces dépenses coûteuses et faites mal-à-propos.

Et pourtant, nos présents administrateurs avaient pris grand soin d'étendre à des limites dangereuses notre faculté d'emprunter; les bornes de la simple prudence avaient été imprudemment dépassées.

Il est heureux en somme que MM. Mercier et Beaulac aient gardé le civisme nécessaire pour faire en temps et lieu les protestations qu'il faut, et cela, même contre leurs propres amis politiques.

Faites faire vos impressions à la Cie "Le Bien Public".

La question bilingue

M. le sénateur Belcourt vient de faire un excellent plaidoyer en faveur des écoles bilingues d'Ontario. Il a prouvé en homme de bon sens et en légiste consommé que les parents des petits Canadiens-français de la province ont, au sujet de l'éducation de leurs enfants, des droits que toutes les législations doivent respecter.

Et puis, l'histoire en main, M. Belcourt a rappelé que si les capitulations et le traité de Paris ne disent pas un mot des droits de la langue française c'est que ces droits sont "de ceux qui n'ont pas besoin des traités pour être sacrés."

Interprétant ensuite l'Acte de Québec de 1774, il dit que le rétablissement des lois civiles françaises domine par lui-même droit de cité à la langue française par tout le Canada.

Est-ce que, du reste, le traité de Paris et les Capitulations ne garantissent pas clairement l'usage de la langue française, puisqu'ils garantissent l'usage et la propriété des biens et des privilèges?

Lors de l'Union de 1840, dit M. Belcourt, les droits du français furent supprimés; mais en 1848 cette loi tyrannique disparut à son tour.

Enfin l'avocat, toujours à la lumière de l'histoire, soutient que l'Acte de la Confédération n'a pas détruit l'Acte de Québec, mais au contraire, en a étendu les effets relativement au français, et il s'appuie sur la clause 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord où la langue française est solennellement reconnue comme langue officielle dans la Province de Québec et dans tout le Dominion.

M. Belcourt ne veut pas non plus admettre qu'on puisse simplement nous placer sur un pied d'égalité avec les Allemands et les autres nationalités. Pour justifier cette attitude il n'a qu'à ouvrir toujours l'histoire du Canada et à en résumer les plus belles pages.

Ce travail de dévouement et de renouveau accompli par nos ancêtres sous le drapeau de la France et rappelé si opportunément par M. Belcourt, n'a-t-il pas été suffisamment continué depuis 1760?

Puisse cette voix éloquente être entendue et comprise!

CANADIEN

"N'attendez pas le moment favorable, créez-le!"

Telle est la première d'une série de maximes sociales tirées d'un ouvrage américain ayant pour titre "Le Succès à travers les difficultés."

On montre encore aujourd'hui à Versailles, la chambre où mourut Louis XIV, le 1er septembre 1715. Or une pendule se trouvait là, à l'instant du décès, marquant 4.31 hrs.

Comme le poète a eu, au front perdu dans les nuages, ils ne savent que répondre à quiconque les presse de se dégonder un peu: "J'attends, j'attends, j'attends." Et pendant qu'ils attendent l'occasion favorable, l'épouse, avec angoisse, attend le créancier, les enfants attendent leur pain.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut créer l'occasion, le moment favorable. Qu'est-ce que cela veut bien dire? Trois choses surtout: observer, étudier, travailler.

Pour mieux réussir, mon ami, observez donc surtout celui qui, dans votre état, réussit mieux que vous.

Suivez-le de près. Bientôt éclateront à vos yeux les causes de vos insuccès.

Secondement il faut l'étude. "Quand donc, disaient ingénument, de braves paroissiens, Mgr l'évêque nous donnera-t-il un curé qui ait fini ses études!" Tu coup ils décernaient à ce pasteur un excellent brevet.

En troisième lieu, il ne faut pas trop menager ses peines ni trop compter ses pas. Celui-là court grand risque de ne jamais recevoir la moindre promotion qui se contente de faire strictement mais rien que son devoir.

Puis, l'amour du travail joint aux deux qualités précédentes, fera surgir ce que les américains nomment "side-lines."

Quelle joie, quel encouragement pour une famille lorsque le chef peut dire le samedi soir: Tenez, avec les profits provenant de tel travail extra, nous allons acheter non le nécessaire mais un article utile et agréable à toute la maison.

PARFONDEVAL.

Pour les Soeurs de la Providence

Les Dames de Charité vont bientôt terminer leur besogne. Elles ont rencontré partout le plus cordial accueil. Il est consolant de réaliser que l'œuvre accomplie par nos infatigables servantes des pauvres est comprise et justement appréciée.

L'établissement de la Providence étant ouvert à tout le monde, il convient que tous, les plus humbles même, fassent quelque chose pour son soutien. Heureusement que pour le pauvre, il y a le cœur du pauvre, a dit un penseur. Ouvriers, modestes artisans et autres laborieux doivent donc se faire un devoir de répondre eux aussi à l'appel.

H. T.

Chronique ouvrière

Nos Membres Honoraires

Nous sommes heureux de faire aujourd'hui connaître aux ouvriers les noms des premiers membres honoraires de la C. O. C. Ces messieurs ont toute la reconnaissance de notre association.

Voici la première liste. L'hon. J. A. Tessier, maire; MM. L. P. Mercier, O. Beaulac, J. L. Sanschagrin, J. A. Déry, C. Rouette, C. Rousseau, J. L. Durand, N. Labelle, H. Nobert, Alf. Guin, Ad. Lambert, L. P. Normand, M. D., Benj. Bourgeois, J. A. Lemire, J. A. Trudel, J. A. Lebrun, H. Godin, J. N. Godin, N. E. Godin, Em. Berthiaume, J. L. Fortin, Art. Spéard.

Convocation d'assemblée

Demain soir à 7 heures et demi assemblée régulière des Typo-Pressiers, aux salles de la C. O. C.

Des questions très importantes y seront discutées. Tous les membres devront être présents.

La parade des cadets

Les cadets de notre Ecole des Frères, ont fait une courte parade dimanche dernier. Fanfare en tête, nos jeunes militaires sous l'uniforme khaki avaient superbe allure et ont produit une magnifique impression.

de l'Académie de la Salle se classaient immédiatement après les cadets du Mont St-Louis, de Montreal.

Il est singulier de constater que par ces temps de trouble, où il n'est question que de guerre et de défense contre une invasion plus ou moins possible, le passage de ces enfants soldats dans nos rues, nous donne déjà une certaine assurance de protection.

Et à ce propos d'organisation militaire, nous regrettons que notre 86ième bataillon des Trois-Rivières n'ait pas encore à cette date, été réorganisé. Une tentative en ce sens, due à l'initiative particulière, ayant malheureusement échoué.

Qu'est-ce que le gouvernement attend pour le constater?

C'est dans la justice

Le Free Press de London publiait dernièrement un article où il est dit, en substance, que la guerre actuelle va enfin créer des liens de sympathie entre les deux races dominantes de l'Amérique du Nord.

Evidemment l'organe londonien interprète mal le loyalisme de nos compatriotes, s'il s' imagine, qu'en allant combattre pour l'Angleterre, les Canadiens-français donnent toute leur amitié aux gens qui refusent de les traiter avec justice dans Ontario et ailleurs.

Le "Free Press a-t-il oublié que les Canadiens-français ont déjà combattu à côté des Anglais et qu'ils ont même sauvé deux fois le drapeau anglais au Canada?

Les Canadiens-français sont loyaux jusqu'à la mort; ils sacrifient même leur vie volontairement quand la civilisation est menacée; mais ce n'est pas dans le sang des batailles que se cimentent leur amitié, c'est dans la justice.

CANADIEN.

La Cour du Recorder

Depuis le 15 avril au 1er novembre, le Recorder a eu à disposer de 793 causes. Le montant des amendes perçues a été de \$2063.00. Durant le mois d'octobre seulement, il y a eu en cour du Recorder 94 causes; le montant perçu a été de \$401.00.

Disons toutefois que, pour que ce tribunal de police correctionnelle soit pour la ville une absolue garantie de sécurité en ce qui concerne la paix publique et les bonnes mœurs, il faut de toute nécessité que ce tribunal fonctionne normalement.

Le devoir de la police est de procéder aux arrestations, au meilleur de son jugement; et l'intérêt public est que tous les fauteurs de désordre, quel qu'ils soient, soient traduits devant le magistrat.

ler brièvement ces choses, pour qu'il ne nous soit pas nécessaire d'insister davantage.

Notre cour du Recorder est présidée par un avocat compétent, et absolument désireux de faire tout son devoir. Nous n'avons qu'à nous féliciter de son bon travail, et nous espérons que dans l'intérêt public, la tâche ardue qu'il assume, lui sera facilitée davantage.

A nos soldats morts

Je prends ces fleurs dont les corolles ont encor des souffles vivants, Et sur l'aile des brises folles Je les disperse aux quatre vents.

Dans l'ombre où, tombés avec joie Vous frissonnez, pâle et nus, C'est à vous que je les envoie, O soldats! ô morts inconnus!

O soldats morts pour la patrie! Qui, déjà glacés et mourants, L'avez acclamé et chérie, O mes frères, ô mes parents!

Où dormez-vous? Pour vous sourire, Ou peut-on se mettre à genoux, Héros qui voliez au martyre Et qui l'avez souffert pour nous?

Foule par la guerre immolée, Nous adorons en tout temps Cette terre partout mêlée, A vos cendres, ô combattants!

Et quand la Paix aux mains fleuries Aura, nourrice des chansons, Ravivé l'herbe des prairies Et les fleuriettes des buissons.

Vos sœurs, vos mères, vos amantes, Viendront dans les champs embaumés, Parmi les campagnes charmantes Chercher la place où vous dormez.

Pâles d'une espérance folle, Et, rêveuses, suivant des yeux Le ruisseau pour qui s'envole, Avec un bruit mystérieux.

La colline où frémit le tremble, Le nid d'où l'oiseau s'envola Et la place où le rosier tremble, Se diront: c'est peut-être là!

THEODORE DE BANVILLE.



Soumissions

DES SOUMISSIONS adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la suscription: "Bois pour Sorel" seront reçues jusqu'au midi le VINGT-ET-UNIÈME JOUR DE NOVEMBRE 1914, pour la fourniture de 300 billes de pin blanc d'une longueur moyenne de 35 pieds et d'un diamètre d'au moins 14 pouces.

Tout ce bois devra être conforme au devis préparé par ce département. On peut se procurer le devis en s'adressant au Directeur du chantier du Gouvernement à Sorel, P. Q., ou à l'acheteur du Département à Ottawa, et le prix devra comprendre le coût de sa livraison à Sorel.

Le bois une fois livré, sera sujet à l'inspection du Directeur du chantier de Sorel et sera trié et mesuré par les employés du département.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, fait à l'ordre du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, et représentant cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission.

Le chèque sera confisqué au cas où l'adjudicataire refuserait d'accepter le contrat préparé par le département ou manquerait de livrer le bois.

Les journaux publiant cet avis sans autorisation n'en recevront pas le paiement. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ALEXANDRE JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries. -60682. Ottawa, 6 octobre 1914.

Nous invitons le public et les commerçants à venir faire une visite à nos ateliers ou bien de nous écrire pour connaître nos prix.

La Cie: "Le Bien Public", 3rue H... 12-11 2f.

Département d'Épargne

4% INTERET de QUATRE pour 4% cent alloué sur Dépôts.

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers

TROIS-RIVIERES, Qué

COIN DES JEUNES

A. C. J. C.

Publié par le Comité Régional Trifluvien, Section de publicité.

No. 5

4ième ANNEE

Une question à résoudre

Depuis le commencement de la guerre actuelle la question d'accorder un refuge dans notre pays aux malheureux Belges expatriés a été soulevée, mais elle est demeurée sans réponse, ou du moins sans solution. Je me demande s'il ne serait pas opportun que les cercles de la région étudient cette question tout particulièrement au point de vue de la Province de Québec, car il est reconnu que ces Belges seraient d'une grande utilité pour renseigner nos cultivateurs sur la culture maraîchère qui est presque totalement inconnue ici; en même temps ils aideraient à augmenter la récolte des produits agricoles qu'il va falloir quadrupler l'an prochain pour suffire aux demandes du marché et empêcher une hausse des plus désastreuses.

Cette classe d'immigrants est la plus désirable qu'aucun pays ait eu l'occasion de recevoir. Franchement catholiques, parlant notre langue, le Belge serait certainement heureux de s'établir dans notre province et sa mentalité s'adapterait facilement à la nôtre car avec ses manières simples et modestes et son goût du travail, qui le classe parmi les peuples les plus économes, le Belge aura tout fait de se créer un chez soi dont il ne voudra plus se départir.

Ne pouvant pas compter sur les sans-travail des villes pour manier la charrue, je ne vois pas de solution plus pratique que d'attirer ces Belges, non sans venir ainsi au secours de l'Angleterre actuellement embarrassée de ces réfugiés.

Les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta n'ont pas tardé de reconnaître l'appoint considérable que leur apporteraient ces Belges: elles ont formé des comités qui devront s'occuper d'attirer le plus de Belges possible dans leur région et il faut s'en réjouir, car nous ne pouvons pas tous les recevoir dans la Province de Québec. Là encore ils seront un aide efficace pour augmenter l'influence de nos compatriotes des autres provinces.

Quand un corps aussi sérieux que la Chambre de Commerce de Montréal s'occupe d'étudier cette question, il faut qu'elle en vaille la peine et je crois qu'il serait opportun que l'A. C. J. C. se rende compte de l'oeuvre éminemment patriotique qu'elle poursuivrait en secondant les efforts de ceux qui ont soulevé le problème.

Ce que nos pères ont fait en 1844-45 pour un peuple qui nous était beaucoup moins sympathique que les Belges, ne pourrions-nous pas le répéter aujourd'hui pour un peuple qui nous est et nous restera sympathique.

JEAN-MARC.

Témoignage

Archevêché de Montréal, le 10 mars 1904.

"Aux membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française".

MES JEUNES AMIS,

Je viens de lire les statuts de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française. Vous y énoncez vos intentions, le but que vous vous proposez, les moyens que vous allez prendre pour y atteindre. C'est clair et précis, chrétien et patriotique; je vous en félicite chaleureusement.

Je vois avec bonheur ces initiatives généreuses, parce qu'il me semble que la jeunesse en étudiant les graves questions qui intéressent le pays peut prendre une conscience plus nette du rôle qui l'attend. Nous aurions tort de nous fermer les yeux. Quoique le Canada ait échappé aux secousses qui ont ébranlé d'autres sociétés, les jours peuvent venir où les catholiques, s'ils veulent garder leurs positions, devront non plus seulement se laisser vivre, mais s'engager résolument dans la lutte. Pour cela il nous faut des hommes intelligents et sérieux, dont les convictions soient affermisses par une solide instruction religieuse, formés depuis longtemps, par des études spéciales et par la pratique, à l'art si difficile de la parole publique et à la discussion des problèmes qui vont, un jour ou l'autre, se poser devant nous. Dans ces conditions je ne sais rien de plus utile qu'une association du genre de celle que vous voulez fonder, une association qui fera de ses réunions des réunions d'études, acceptant religieusement la direction de l'Eglise, et qui préparera nos hommes de demain à la mission qu'ils devront exercer. Vous voyez sans peine les conséquences d'une organisation qui va enrôler dans ces rangs la jeunesse de notre pays. Sans appuyer inutilement sur le renouvellement religieux que j'y entrevois il me semble que vous aurez contribué, pour votre part, à nous débarrasser de ce respect humain qui paralyse l'effort vers le bien. Vous contribuerez aussi, je n'en doute pas, à créer et à développer un milieu de nous l'esprit public. Il faudrait répéter à la jeunesse qui grandit ce qu'écrivait Ozanam en 1834: Je voudrais l'aneantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social, parce qu'au-dessus de nos rivalités et de nos sympathies nous devons apprendre à mettre la prospérité de notre patrie.

Mettez-vous à l'oeuvre, mes chers amis, ayez dans l'organisation et le recrutement de votre association un zèle d'apôtre. Un jour, dans votre

Confirmation, vous avez été consacrez les chevaliers de Dieu. J'aime à voir en vous un bataillon d'élite, que l'on trouvera, j'en suis sûr, sur toutes les frontières à défendre et toujours fier du drapeau de sa foi.

Je vous bénis, chers jeunes gens; que Dieu daigne accorder à vos efforts et à votre persévérance le plus grand succès.

PAUL, arch. de Montréal.

La vie de l'Union Régionale Trifluvienne

Cercle De La Salle

Séance du 25 octobre.—Nous félicitons nos amis pour le magnifique résultat obtenu par la collecte organisée dans les écoles en faveur de l'oeuvre de secours pour les victimes de la guerre en Belgique. En effet la jolie somme de trente-six piastres et quarante-deux centimes (\$36.42) a été recueillie et huit caisses de vêtements ont été expédiées.

Un autre événement remarquable est la réception de plusieurs nouveaux membres. En traitant ce sujet: "Les raisons pour lesquelles je désire être reçu membre du Cercle De La Salle", les aspirants avaient déjà montré qu'ils avaient des connaissances sérieuses de l'A. C. J. C. et qu'ils étaient décidés de travailler à la réalisation de son programme.

M. le Président leur rappela les devoirs qu'ils contractaient en entrant dans l'A. C. J. C., et démontra l'importance de l'acte qu'ils accomplissaient.

Chaque membre, après sa réception, dit un mot de remerciement et assura ses camarades de son grand désir de travailler au succès de notre cause.

Le Rév. Frère Directeur, qui avait bien voulu honorer nos amis de sa présence, félicita les nouveaux élus. Puis il suggéra un moyen de faire de l'action pratique. Il est d'avis que le Cercle De La Salle devrait s'occuper du Parler Français dans l'Académie et favoriser tout mouvement tendant à l'épuration du langage parmi les élèves. Cette suggestion fera l'objet d'une étude spéciale sur les moyens à prendre pour rendre ce travail efficace.

Cercle St-Thomas d'Aquin

Séance du 27 octobre.—On étudia toujours ferme au cercle St-Thomas d'Aquin.

Le 27 octobre, un camarade présentait le travail suivant: "Le commerce canadien."—Durant la présente guerre, dit-il, notre commerce semble s'étendre au profit de la république voisine. Nos manufactures, dont les produits seront bientôt en grande demande par les nations belligérantes, ne paraissent pas recevoir du gouvernement canadien l'encouragement qu'elles méritent aujourd'hui plus que jamais.

Sur la fin de la séance, nos amis discutent un autre point: L'Angleterre, proportion gardée, fait-elle plus que le Canada dans la guerre actuelle.

Séance du 3 novembre.—A cette réunion, un camarade aborde une question d'une importance capitale de nos jours: "le retour à la terre."

Après avoir démontré que le cultivateur est très utile à la société, en lui fournissant les aliments nécessaires à sa subsistance, notre ami énuméra les remèdes à apporter à la désertion des campagnes, et les moyens à employer pour inciter les sans travail à retourner à la terre.

Puis on parle des marchands de bois trop souvent un obstacle au succès des colons.

De là on passe à l'examen du projet de colonisation belge au Canada. On se demande si notre pays pourrait en retirer de grands avantages.

On aborde enfin la question des sans-travail.

Pour clore la séance, M. l'aumônier directeur parle des allemands des Etats-Unis, que l'on soupçonne de compléter l'invasion de notre pays; et recommande de jeter un coup d'oeil sur l'histoire du Canada.

Cette étude fera le sujet de la prochaine séance.

Cercle Lafleche

Séance du 1er novembre.—Le camarade Maurice Gélinas annonce qu'il a reçu de M. C. J. Magnan, président général de la St-Vincent de Paul au Canada, un exemplaire du rapport de cette société pour l'année 1913-14. Gélinas nous en lit un extrait élogieux concernant l'A. C. J. C. et le cercle Lafleche.

Puis Langlois fait observer que la St-Vincent de Paul a été fondée par Frédéric Ozanam, alors âgé de 21 ans, avec l'aide de six de ses amis; c'est donc une oeuvre de jeunes.

Espérons que nos confrères entre-

ront en nombre dans cette belle société, et que nous pourrions ainsi organiser bientôt une conférence composée de jeunes gens.

On continue l'étude d'un questionnaire sur l'A. C. J. C.—A l'une des questions, un membre répond judicieusement que nous ne sommes pas une race inférieure, mais que nous sommes tout simplement dans une position inférieure; il nous faut donc lutter.

Quelqu'un parle alors des cartes postales bilingues... de l'inscription "Three Rivers" sur les deux enseignes lumineuses à la gare du Pacifique... de l'emploi exclusif de l'anglais au buffet de la même gare... de ces opératrices du téléphone qui ont la manie d'abuser du mot "number"... etc.

On est d'avis que l'un des meilleurs moyens de remédier à cet état de choses, serait de dénoncer à tout propos ces abus, afin de les rendre impopulaires.

Soignons notre langage

La théorie est excellente, mais la pratique...!

Or voici comment l'on observe ce que l'on prêche au Comité Central. La semaine dernière je recevais une lettre d'un membre du Comité, dans laquelle on lisait:

"...Amenez les membres de vos cercles à parler de mieux en mieux leur langue, afin que partout au pays en entendant un jeune homme bien parler et bien articuler nos concitoyens se disent: "Ce jeune homme parle correctement, sans anglicismes, sans articulation est bonne et sa prononciation est distinguée, ce doit être un membre de l'A. C. J. C." Quelques jours plus tard, retour de la convention québécoise, je conversais avec un anglais, et celui-ci me racontait qu'il avait fait route vers Québec samedi avec "un jeune homme très distingué, qui parlait un français soigné." Par quelques questions je reconnus bientôt que ce jeune homme n'était autre que le délégué du Comité Central à Québec.

MAURICE GELINAS

Conventions Régionales

Dimanche dernier se tenaient simultanément deux conventions régionales, l'une à Québec et l'autre à Ottawa. Toutes deux eurent beaucoup de succès. Nous en reparlerons jeudi prochain.

Dimanche prochain aura lieu à Montréal, réunion du Conseil Régional de la métropole.

Et ce sera bientôt à notre tour. Les Unions Régionales sont, il nous semble, des éléments de vie et d'activité.

Notre Conseil Régional

A cause de la fête de S. G. Monseigneur notre Evêque, le Conseil Régional Trifluvien qui devait se réunir le 22 du mois, tiendra plus tard sa séance de l'automne.

L'Union Régionale Québécoise a fondé trois nouveaux cercles l'année dernière. On nous en promet d'autres.

On nous apprend de Champlain que nos amis du Cercle Cloutier se réunissent régulièrement deux fois le mois en séance d'étude.

Bravo, et bon courage!

Ce sont peut-être vos Rogçons

qui vous rendent si malade. Si telle est la cause, il vous est bien facile de le savoir. Si vous avez des maux de tête souffrants—si vous avez des douleurs de reins presque continuelles—si vous avez peu d'appétit et si votre langue est chargée—si l'urine chaude, si elle est fortement colorée et d'odeur infecte—si vous remarquez un dépôt de poussière de brique ou du mucus dans l'urine qui a reposé toute la nuit—alors, vous pouvez conclure qu'il y a quelque chose d'anormal dans vos rognons. Procurez-vous des

Gin Pills

POUR LES ROGNONS. St. Savoy, Ville de Québec. "Depuis longtemps, je souffrais de maux de reins et j'avais des douleurs dans les reins et les jambes. J'avais essayé plusieurs remèdes mais toujours sans succès. Après avoir pris des PILULES GIN, je suis vite soulagé, et mes douleurs disparurent, et je suis maintenant parfaitement guéri, ce qui est dû aux effets des PILULES GIN." M. DE V. J. GUY.

Les PILULES GIN sont "Patentes au Canada" et en vente chez tous les marchands au prix de 50c. la boîte, 6 pour \$2.50. En vente aux Etats-Unis sous le nom de "GINO". Ecrivez-nous pour avoir un traitement d'essai gratuit.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited. Toronto.



COURRIERS

Joliette

Mgr Dugas a reçu hier des mains de Mgr Forbes, évêque de Joliette, le titre et insignes de Protonotaire apostolique.

M. Piette, curé de Joliette, a reçu celui de prêtre romain et portera également le titre de Mgr M. Max. Ferron, doyen des Zouaves de 1870 a été créé Chevalier de Pie IX avec la médaille de l'ordre; il était assisté du Colonel Rouleau de Québec et du commandant Bussières de Montréal.

Toute la compagnie des Zouaves de Joliette assistait en armes et a reconduit en corps le nouveau titulaire chez lui; Monseigneur Forbes a

accepté à dîner chez M. le Chevalier ainsi que l'aumônier des Zouaves, M. l'abbé Ferland, de l'Evêché, le Capitaine Trotter et ainsi que les officiers ci haut nommés.

Les familles des deux nouveaux prêtres ont été admises à l'Evêché et des sièges spéciaux avaient été placés dans la nef pour les trois familles respectives.

Yamachiche

Lundi 26 octobre, M. Omer St-Louis riche cultivateur de cette paroisse, conduisait à l'autel Mlle Marie-Marguerite Milot, fille de Denis Milot.

Avant la cérémonie du mariage qui fut célébré par le Rév. A. Milot, oncle de la mariée, la jeune mariée, revêtue d'une toilette blanche, s'avança aux pieds de la statue de la Ste-Vierge, et là, renouvela encore une fois, et à haute voix l'acte de consécration à cette bonne Mère, tant aimée et récitée par les Enfants de Marie de cette paroisse.

Après la messe, la nouvelle épouse avec foi grave et admirable, alla déposer sa couronne aux pieds de la Vierge, pendant qu'à l'orgue les enfants de Marie chantaient un cantique approprié pour la circonstance, la cérémonie fut imposante, vraiment il nous semblait voir là-Haut notre Mère Marie, sourire, et bénir sa petite Marie de la terre et lui dire: Va mon enfant et sois heureuse toujours, mon Fils et moi veillerons sur votre bonheur.

Les jeunes époux se rendirent ensuite chez le père du marié où le dîner fut servi et suivi du départ de l'heureux couple pour un voyage, dont ils sont de retour depuis jeudi. Nos souhaits de bonheur aux jeunes époux.

St-Barnabé

Les funérailles de Dame Alexis Robert ont eu lieu ces jours derniers à l'église de St-Barnabé, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte n'était âgée que de 62 ans et 2 mois. Sa mort a causé un deuil profond dans toute la population.

M. l'abbé Philippe Lesage, curé de St-Alexis des Monts, officiait, assisté de MM. les abbés Elz. de Carufel et D. Gélinas, comme diacre et sous-diacre. Une messe fut chantée à cha-

que autel pendant le service. Les porteurs étaient: MM. S. Robert, D. Robert, Chs.-D. Gélinas, A. Boucher, I. Pelletier, et S. Bournival. Portaient les coins du poêle: Mesdames I. Pelletier, A. Boucher, D. Robert, Chs. D. Gélinas.

La quête fut faite par Mlle Bernadette Gélinas, accompagnée de M. Eugène Gélinas, de Montréal, et Mlle Rosa Gélinas, accompagnée de M. J. Wellie Gélinas, très nombreux furent les coeurs généreux.

Conduisaient le deuil: son époux M. Alexis Robert, sa sœur Mme Chs. D. Gélinas, M. Ernest Robert, Mmes T. Robert, J. Pellerin, MM. et Mmes Arthur Lesage, de St-Léon, Zacharie Héroux, de Montréal, M. Ovide Lesage M. D., de St-Tite, M. et Mme Arthur Gélinas, M. et Mme Albert Gélinas, MM. Godmer Gélinas, Ephrem Gélinas, Lucien et Oscar Robert, M. et Mme Philias Lamy, une foule d'autres parents et amis faisaient partie du cortège.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

—Mlle Marie-Louise, Zénaïde, Bella Locerte et MM. E. Levert, P. Lacerte, de Montréal, étaient ici dimanche dernier chez M. H. Lacerte.

—M. Roméo Ferron, de Montréal, est venu passer quelques jours dans sa famille.

—M. et Mme Nazarie Duhaine ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, la naissance d'une fille Marie, Gertrude.

Parrain, M. Elzéar Lacerte, de St-Sévère; marraine, Mlle Marie-Anne Lamothe.

—Etaient ici à l'occasion de la fête de la Toussaint, M. P. Lapointe E. E. M. de Montréal, M. Albert Isabelle, de Grand-Mère. Mlle Yvonne Matteau est revenue enchantée d'une promenade de quelques jours à Grand-Mère.

—M. et Mme Jos. Héroux sont de retour d'une promenade à Montréal.

St-Etienne des Grès

Jedi dernier l'impitoyable mort enlevait à l'affection des siens, Mme Alice Bournival, épouse de M. Arthur St-Onge, décédée à l'âge de vingt-sept ans.

Pendant sa maladie qui dura près d'un an et qui fut très souffrante, on la voyait toujours calme et sourian-

te sachant même encourager ses proches.

Quoiqu'à la fleur de l'âge, à peine au début de sa nouvelle carrière et pouvant espérer un avenir tout de bonheur elle vit venir la mort avec résignation offrant généreusement le sacrifice de sa vie pour le bonheur des êtres chers qu'elle laissait sur la terre.

Consolés-voilà époux chéris, parents aimés, la chère épouse n'a fait que vous précéder au séjour des bienheureux, soyez fidèles au rendez-vous qu'elle vous a donné par ces paroles: "Au revoir, au ciel!"

Bien que jeune Mme St-Onge avait su attirer l'affection de tous ceux qui l'ont connue, aussi chacun se fit un devoir d'assister à ses funérailles qui eurent lieu samedi à 9 heures.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. R. I. Trudel, notre curé.

A l'offertoire, et à l'élevation et à l'Agneau Dei des cantiques furent chantés par MM. Ferd. Milette, Diamond et le Dr Milette, à la fin de la messe Mme Ferd. Milette rendit avec âme "Les Adieux de la Schubert."

M. J. Félix St-Onge portait la croix.

Les porteurs étaient: MM. L. Georges et Origène Bournival frères de la défunte, Alfred et Albert St-Onge, beaux-frères. La collecte fut faite par MM. Albert St-Onge et Origène Bournival.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

—Mlle Leonide Chrétien, de St-Jean des Piles, est en promenade au presbytère où elle est venue voir sa sœur Mlle Emma Chrétien.

St-Prosper

Mlle Juliette Trudel nous a laissés pour aller faire la classe à Grand-Mère chez les Dames Ursulines.

Mlle Lucette Trudel est partie pour une promenade d'une quinzaine de jours aux Trois-Rivières.

Etaient en promenade la semaine dernière, Mme J. Zotique de Grandmont de St-Stanislas chez son père M. P. Arthur Massicotte.

Mme Téléphore Bélanger de St-Sévère chez son père, M. Joseph T. Trudel.

Le moyen de réussir dans la vie, c'est de conserver ses forces, sa santé.

Le Tonique Ferrugineux

Rexall

AU CELERI

EST LE REMEDE QUE TOUT HOMME FAIBLE ET MALADE DEVRAIT EMPLOYER

VENDU SEULEMENT A

La Pharmacie Williams, 20 rue Hart, LES TROIS-RIVIERES.

La pharmacie la plus fréquentée.

RHUMATISME

Sous toutes ses formes guéri par

L'Elixir Anti-Rhumatique

du Docteur COMTOIS. Prix: \$2.50 la bouteille

Seule dépositaire aux Trois-Rivières: PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

Consultations: 1 & 5 P. M. 7 & 8 P. M. et sur rendez-vous. TEL. BELL 526

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Des Hôpitaux de Paris, membre des sociétés françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Laviolette, TROIS-RIVIERES

JUBILÉ SACERDOTAL

De M. l'abbé J. B. Grenier, curé de St-Tite.

Les 3 et 4 novembre dernier marqueront certainement dans les annales de notre belle paroisse de St-Tite. Des fêtes mémorables, magnifiques et inoubliables se sont déroulées pendant ces deux jours, et, à nos braves paroissiens, se sont unis des Confrères, des Religieux et Religieuses, des anciens de notre paroisse, des parents et des amis de notre vénéré pasteur, M. le curé J.-Bte Grenier, pour fêter, pour commémorer son vingt-cinquième anniversaire sacerdotal parmi nous.

Paroissiens, parents, confrères et amis ont répondu à l'appel du devoir et ont présenté au vénéré Jubilaire l'hommage de leurs vœux sincères.

Nos autorités religieuses et civiles se sont unies et ont formé un comité qui s'est admirablement bien acquitté de son devoir. Grâce à l'entente de ses membres et au concours généreux de tous nos bons paroissiens, et des nombreux amis du dehors, ces fêtes ont été un franc succès et resteront certainement gravées dans la mémoire de la génération qui s'éteint et de celle qui grandit.

A cette occasion, le mercredi, 4 novembre a été proclamé par Son Honneur le Maire de notre ville, jour de fête civique, et ses ordres ont été strictement observés par tous les citoyens de notre ville.

Durant ces fêtes, drapeaux, landeroles, inscriptions, oriflammes, décorations de toutes sortes, rien n'a été ménagé pour prouver davantage à notre vénéré pasteur l'affection que ses paroissiens ont pour lui. Nous avons remarqué entre'autre un magnifique "arc de triomphe," bâti sur la rue Notre-Dame en face de l'église. Cette arche recouverte de sapin était des plus magnifiques et représentait deux tours crénelées. Nous devons des félicitations au principal auteur, M. Albert Lefort ainsi qu'à ceux qui l'ont aidé dans la construction de cette décoration. Nous avons également admiré l'illumination générale et le pavoiement que l'on a fait dans nos principales rues et en face des principaux édifices; c'était vraiment splendide.

Quant que de donner un résumé de ces fêtes splendides, nous tracerons, en quelques mots, une courte notice biographique du vénérable Jubilaire. Né à Louiseville, comté de Maskinongé, le 25 octobre 1851, de Joseph Grenier, cultivateur, et de Dame Angéline Yvanasse; fit ses études au Séminaire de Nicolet et fut ordonné prêtre aux Trois-Rivières par Sa Grandeur Mgr Fabre, le 24 septembre 1876; a été nommé vicaire à Mont-Carmel, de 1876 à 1880; curé de Ste-Thèle de 1880 à 1889, et, depuis le 3 novembre 1889, curé de notre paroisse, à la succession du Rév. Moïse Proulx, d'heureuse mémoire. M. l'abbé Grenier est issu d'une famille qui a fourni de nombreuses vocations sacerdotales, il est le frère du regretté Père Jos. Grenier, de la Compagnie de Jésus, il est aussi l'oncle de notre vicaire, le Rév. Jos. Grenier, à qui nous devons tant pour l'organisation de ses fêtes.

Des mardi midi une foule de religieux, religieuses et laïques des différents points de notre comté, de notre district et de la Province nous arrivaient. Parmi ces visiteurs on pouvait remarquer des autorités reli-

gieuses et civiles unir leurs cœurs pour le succès de ses fêtes.

La première chose inscrite au programme est la réception au couvent des Sœurs de la Providence. Un goût exquis à présidé à l'ornementation de la salle. De fines guirlandes en papier d'argent festonnaient gracieusement au-dessus de nos têtes, 25 est le nombre qui a les honneurs, aujourd'hui. Il rappelle à tous que nous célébrons des noces d'argent. Une jeune demoiselle, d'une parole bien sentie, souhaite la bienvenue à l'assistance, comme suit :

Messieurs les membres du clergé,
Messieurs, Mesdames,

Avant de commencer nos modestes démonstrations en l'honneur du héros de ce jour, nous nous sentons pressées d'offrir une cordiale bienvenue au nom de nos bonnes maîtresses et nos hommages reconnaissants aux hôtes distingués de M. le Curé qui veulent bien se faire en ce moment nos bienveillants auditeurs. Ce nous est tout d'abord un bonheur et un devoir de vous offrir, Messieurs et Mesdames le tribut respectueux de notre vive gratitude pour votre condescendance à notre égard.

Vous n'entendez ici ni les drames ni les pièces à sensation. Les sentiments sortis spontanément de nos cœurs diront simplement à notre digne Père, une faible partie de ce qu'ils renferment pour lui d'amour et de reconnaissance.

Lui, le Père aimant, tirera un voile sur notre langage par trop naïf. Vous, charitable auditoire, veuillez le couvrir de votre indulgence.

Vous venez ici pour honorer le Prêtre vénérable qui porte aujourd'hui son front une couronne glorieuse formée par vingt-cinq années de travail fructueux dans le champ des âmes. Un quart de siècle curé de St-Tite et une multitude d'œuvres accomplies n'est-ce pas un grand trésor de mérites accumulés? Ne sont-ce pas les irradiations du soleil qui redescendent lentement vers l'horizon en jetant un plus vif éclat?

Ca mérite vous l'exaltez aujourd'hui, nous nous en réjouissons.

La gloire d'un Père rejait sur ses enfants. A ce concert unanime nous unissons nos humbles voix, puissent-elles arriver au cœur de notre Père.

Merci, Messieurs, Mesdames, de votre visite! C'est pour notre humble établissement, ceux qui l'habitent et tous ceux qui ont travaillé à sa fondation et son développement, un honneur et un encouragement inappréciables. C'est aussi un gage de bonheur et d'espérance: Il se perpétuera parmi les phalanges des jeunes ecclésiastiques qui se succéderont dans cette maison.

Enfin pénétrées des sentiments de respect, de tendresse et de reconnaissance que votre bonté nous inspire, Messieurs les membres du clergé, Messieurs, Mesdames, nous sollicitons de nouveau votre indulgence durant les représentations enfantines par lesquelles nous allons essayer de célébrer le jubilé d'argent de notre Père et insigne bienfaiteur.

Puis se déroula la plus charmante des soirées. Voici le programme :

- Ouverture. La reine de Saba. C. Goumou Duo de piano
- Bienvenue. L'allégresse jubilatoire. F. Riga Chorus
- Vingt-cinq années de dévouement paroissial dans la paroisse de St-Tite
- Chêne et Lierre. Symbolisme
- Scène évangélique. Chorus
- "Les petits enfants". C. Chaminate
- Récitation. Episode de la vie de Jésus
- Rôle des lettres initiales
- LA LEÇON DE MUSIQUE Opérette par Silvia
- Les petites. Ce que je ne comprends pas
- La tombée du jour. Jourret Chorus final
- Bénédictio. Par notre Pasteur
- Jubilé. duo de piano. Schuman

Il faudrait tout souligner de cette petite séance. Pour nous borner à une seule mention, nommons: "Episode de la vie de Jésus."

C'est le Divin Sauveur qui, au rapport de Saint Clément, un jour, recouvrit Pierre pour le mieux laisser dormir. Il veille pendant que ses chers apôtres dorment! Mais comme ce petit fait est gentiment narré! et comme elle est bien placée cette parole qui se rencontre sur la fin de la récitation: "Vénérable Jubilaire, que de Pierres vous aussi, vous avez recouverts!"

Revérends Sœurs, quel travail, il vous a fallu vous imposer pour produire de toute pièce ou savoir si bien approprier toutes choses à des noces d'argent; mais quand l'amour travaille, on ne sent pas la peine. Maitresses et élèves, soyez donc félicités!

A la fin de la séance, M. le Curé se lève, fait remarquer qu'il est neuf heures, l'heure du grand silence dans la maison; qu'il veut donner le bon exemple; qu'il ne retiendra pas l'assistance plus longtemps, par un long discours. "Chères enfants, dit-il, j'ai souvent eu l'occasion de vous féliciter sur vos travaux de couture, sur vos broderies. Ce soir, vous avez fait un véritable tour de force pour exécuter une si belle broderie sur un si pauvre canevas." Il leur fait ses remerciements. Un beau feu d'artifice devait nous égayer encore quelques moments.

Le 4, la messe fut célébrée par un des amis de cœur du vénérable Jubilaire, le Révérend E. Jannelle, assisté de Monsieur l'abbé Denoncourt, aumônier des Frères aux Trois-Rivières, et de Monsieur l'abbé Lessard, vicaire à St-Sévérin.

Notre Chorale, sous l'habile direction de notre si dévouée Maitresse de Chapelle, Madame E. Lacoursière, et avec le concours des bonnes volontés de tous nos chantres, nous donna une fort belle messe en musique de T. Concone. Il n'est que juste de dire qu'elle se surpassa en ce jour.

Le sermon de circonstance fut prononcé par Monsieur le Chanoine Arcand, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières. Il prit pour texte: "Quand viendra le jour du jubilé, vous consacrez ce jour au Seigneur." Le prédicateur repassa brièvement les œuvres accomplies depuis 25 ans. "Comme tout curé canadien," votre aussi, tout en donnant ses soins au spirituel, ne se désintéresse pas du côté matériel.

Mais où l'orateur sacré captiva le plus son auditoire, ce fut lorsqu'il parla—et il en parla longuement—de la mission du Curé dans une paroisse. Il donne d'abord l'étymologie du mot "Curé." Il veut dire: "qui prend soin". Ensuite il démontre que le curé n'est pas comme le professeur dans un collège qui confine sa vie à un certain nombre d'écouliers, ni comme le religieux qui se retire dans un cloître pour vaquer à l'étude et à la prière, ni comme le missionnaire qui ne vit que quelques jours au milieu des fidèles qu'il évangélise, puis disparaît. Le curé, lui, reste au milieu de ses paroissiens, et il vit de leur vie.

En terminant, il dit un mot des vertus du Jubilaire et en particulier de sa grande charité. "Je suis venu à St-Tite, ajouta-t-il, il y a vingt-cinq ans. Je vis le presbytère tel que je le vois aujourd'hui. Pourquoi mes frères? Ah! c'est que votre curé ne sait pas penser à lui-même. Certinément, cette allocation fut le plus beau joyau de la couronne déposée en ce jour sur la tête du héros de la fête.

La messe terminée, Monsieur Eugène Sicard de Carufel, Maire de la ville, s'avança dans le chœur et lut l'adresse suivante:

Au Vénérable Jubilaire, Monsieur Jean-Baptiste Grenier, Curé de St-Tite.

Vénérable Jubilaire, Saint-Tite a revêtu aujourd'hui un air de fête inaccoutumé. Les cloches ont carillonné leurs notes les plus joyeuses; les murs du saint lieu disparaissent sous les oriflammes, les bannières et les guirlandes. Les plus belles fleurs parent nos autels; nous faisons entendre nos plus beaux chants et l'orgue nous murmure ses plus pieux accords. Sur toutes nos demeures les drapeaux flottent; c'est un jour de triomphe. Qu'est-ce qui te fait ainsi tressaillir de joie, ô St-

Tite? pourquoi toute cette démonstration de bonheur, cette manifestation de piété filiale?

Vénérable Jubilaire, lisez-la réponse, lisez-la dans nos cœurs. Vos paroissiens vous vénèrent, vos paroissiens vous aiment et ils n'ont pas voulu laisser passer cette occasion sans vous dire, sans vous témoigner et leur vénération et leur amour. Vous avez-là, Monsieur le Curé, le pourquoi de la fête de ce jour.

Il nous le faut dire à tous; il nous a fallu vous faire violence pour vous prêter à cette fête de famille et c'est encore l'amour pour vos chers paroissiens de St-Tite qui a été vainqueur en cette circonstance. Vous avez compris qu'il nous aurait été peine de ne pouvoir en un pareil jour vous dire et notre reconnaissance et que nous savons apprécier 25 années de vie sacerdotale à notre service. Vous eussiez préféré que ce jour passât inaperçu, continuer à faire le bien sans que le monde le sût, car depuis 25 ans, votre conduite nous prouve que vous voulez que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite. Le Maître pourtant, dont vous êtes le bon serviteur, veut aussi quelquefois que nos actions brillent devant les hommes, afin que les autres les voyant, ils glorifient notre Père qui est dans les cieux.

Disons-lui; il y a donc 25 ans que, comme Curé de cette paroisse, vous entriez dans cette maison de Dieu. St-Tite était la part de la vigne que tout était à faire. Oh! non, un prêtre selon le cœur de Dieu, le Vénéré Monsieur Proulx, dont une plaque de marbre en ce lieu redit à tous 27 années de dévouement aux habitants de cette paroisse, vous avait précédé. Si tout n'était pas à faire, combien il restait encore à accomplir! Si le mérite est grand à partir une œuvre, il est quelquefois plus difficile de la soutenir, de la développer, de la faire grandir.

Que votre modestie n'en souffre pas trop, mais permettez à vos paroissiens d'aujourd'hui de vous rendre ce témoignage: Vous aussi vous avez bien travaillé. Pasteur des âmes, c'est aux âmes que vous irez d'abord. Vous êtes tout à nous: Selon cette parole de l'apôtre, ce sont nos âmes que vous voulez, que vous voulez comme couronne dans l'éternité. Combien d'âmes, vous avez ravies au démon, pendant ces 25 années, en faisant couler sur elles l'eau du Saint-Baptême. A combien d'âmes vous avez rendu la paix en levant la main sur elles et disant: "Je vous absous." Allez en paix." Que de faveurs, vos saints sacrifices, vos prières ont obtenues à votre troupeau. Que de fois peut-être, votre charité, vos oraisons ont arrêté la main de Dieu prête à nous frapper.

Si le loup vient rôder autour de nous, oh! votre parole alors s'éleve vive, paternelle du haut de la chaire de vérité. Vous nous le signalez. Gare! Attention!

Et que ne faites-vous pas pour l'en éloigner. Avec quelle affection vous nous rompez, ou vous nous faites rompre, depuis 25 ans, le pain de la parole divine! Vous avez été à nous et le jour et la nuit. Nous savons que depuis 25 ans et permettez-nous de divulguer cette bonne œuvre, vous vous êtes réservé jusqu'ici la visite aux malades durant les nuits. Ici que d'âmes encouragées, tranquillisées, envoyées dans la céleste patrie.

Faut-il continuer l'énumération du bien que vous faites au milieu de nous depuis 25 ans? Non, nous n'en finirions pas.

Il est deux œuvres pourtant, Monsieur le Curé, que nous ne devons pas passer sous silence en ce jour; nous avons nommé les deux établissements d'éducation de notre petite ville de St-Tite. Ah! les écoles! l'éducation! combien vous l'avez eu à cœur cette œuvre pendant ces 25 années. Vous savez que c'est l'éducation qui forme l'homme, qui façonne les générations qui décide du sort des individus dans le temps et dans l'éternité, du sort des familles et des Etats. Vous savez que c'est la bonne éducation qui doit donner au saccataire de dignes ministres, à l'Etat des législateurs, des magistrats intègres; aux familles des enfants bien élevés; à la religion des protecteurs; au ciel des élus.

Aussi vous voit-on mettre à cette œuvre tous vos soins dès les premiers moments de votre arrivée en cette paroisse. Deux années s'écouleront à peine, et un beau jour—jour de grâces et de bénédictions que celui-là et qui dut inonder votre cœur d'un inénarrable bonheur nous vîmes arriver enfin les humbles filles de Mère Gamelin.

Maitresses d'un mérite reconnu, elles donnent avec un dévouement admirable l'instruction et l'éducation à nos jeunes filles. Ah! Révérends Sœurs, votre vie humble, modeste, toute cachée en Dieu est une continuelle leçon donnée à toute la paroisse. Vous avez voulu être des nôtres; soyez-le toujours. Soyez les anges gardiens visibles de notre jeunesse; soyez les anges consolateurs de la vieillesse; soyez le refuge de l'orpheline. Vous ferez ainsi l'œuvre de Celui qui s'appelle le Dieu de l'orpheline, de Celui qui regarde comme fait à lui-même tout ce que nous faisons au moindre des siens.

Votre rêve, Monsieur le Curé, pour l'éducation n'était qu'à demi accompli; les petits garçons auront leur tour et votre œuvre se complètera. Ce jour-là, ce ne sera pas la cornette blanche mais le rabat bleu que nous verrons apparaître au milieu de nous. Vous aussi, Révérends Frères de Saint-Gabriel, vous avez voulu être des nôtres; soyez-le toujours. Religieux éducateurs dévoués, vous formez le jeune âge à la science et à la vertu. Nous savons apprécier vos services.

Fondée en 1865

Téléphone Bell 16

O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges - Trois-Rivières

TELEPHONE BELL 10

BOITE PO TALE158

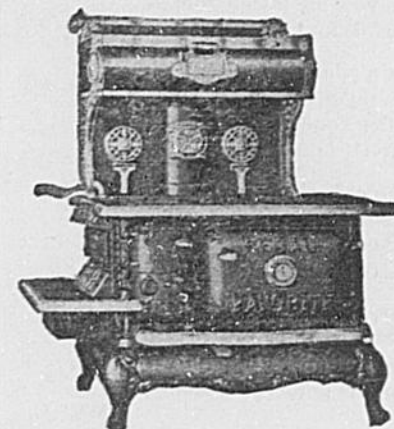
Cyrille Labelle & Cie

Des Trois-Rivières

... MARCHANDS-IMPORTATEURS DE ...

Ferronneries et Quincailleries

Assortiment général d'articles de construction. Agent des célèbres poêles Regal Favorite, Universal Favorite, Crown Favorite, Pan Favorite. Chacun de nos poêles est vendu garanti. Nous n'avons qu'un seul prix.



10 rue Des Forges.

ANSELME DUBE

CONTRACTEUR GENERAL

Bureau edifice Banque Hochelaga Residence et Bureau

Chambre No. 2

TEL. 631

9 rue Plaisance

La Confiance ne vient pas sans es preuves; Pour vos entreprises, constructions de tous genres Vous serez satisfaits.

Monsieur le Curé, c'est une petite digression que nous venons de faire, mais nous savons qu'elle a plu à votre cœur.

Voilà Monsieur le Curé, ce que nous sentions le besoin de vous dire en présence de Sa Grandeur, de vos amis, des membres de votre honorable famille et en présence aussi de nos propres enfants.

Que Dieu vous garde longtemps encore à notre gratitude et à notre affection, et qu'il vous accorde d'autres noces encore au milieu de nous. Ad multos annos!

Monsieur le Curé, elle eût été grande aussi notre joie, de pouvoir vous offrir, en ce jour un royal cadeau, car c'est faire votre bonheur que de vous mettre à même de faire le bien mais vous connaissez nos modestes fortunes. Nos bourses ne peuvent répondre à la générosité de nos cœurs. Ce peu, pourtant, que nous vous offrons nous vous l'offrons de bien bon cœur. "Si vous avez peu, donnez peu, mais donnez de bon cœur." Jamais, Monsieur le Curé, nous n'avons mieux mis en pratique cette parole de nos Saints Livres.

Encore une fois :

Ad Multos Annos!
Les Paroissiens de St-Tite.

Dans la réponse, M. le curé donna libre cours à son cœur. "Le jour du Jubilé, dit-il, est un jour de pardon". Vous me pardonnez toutes les fautes que j'ai commises depuis que je suis au milieu de vous.

Il fait ensuite l'histoire de la paroisse, nomme le premier curé de St-Tite, M. Etienne Guertin, qui ne fait que passer (2 ans); puis M. Moïse Proulx qu'il faut considérer comme le véritable fondateur de la paroisse; (souvent à transmettre aux enfants) il bâtit l'église, le presbytère et établit des écoles.

En 1868, un photographe nommé Papillon, passait dans toutes les paroisses et missions du diocèse des Trois-Rivières et de Nicolet pour prendre photographie des églises, chapelles et couvents. On lui demandait ensuite, qu'elle était la paroisse qu'il avait trouvée la plus pauvre. "Celle qui m'a paru la plus pauvre, dit-il, c'est la paroisse du Lac à Cossette. Son nom est je crois, St-Tite."

En 1869, St-Tite comptait une quarantaine de familles. Plus tard la paroisse prit de nouveaux développements par suite surtout de la construction du chemin de fer des Bases-Laurentides. M. le curé parle ensuite assez longuement des deux établissements d'éducation de la petite Ville de St-Tite. "J'ai peut-être, suggéré l'idée d'avoir un couvent" dit-il, mais vous étiez désireux de donner une éducation plus complète à vos enfants. En 1881, en effet, arrivaient les filles de Mère Gamelin, les Sœurs de la Providence de Montréal, congrégation fondée par Mgr Bourget.

Avant de parler de l'école des Frères, il rappelle un petit fait qui remonte à 1896. Un soir, au sortir de l'école, M. le curé rencontre trois écoliers avec eux il engage la conversation. L'un des trois est fier de dire que la maitresse n'est pas toujours maitresse.

"Attendez l'année prochaine," répondit M. le Curé. "C'est égal, reprit le gamin, en en a profité".

M. le Curé se défend des louanges qu'on lui donne dans la paroisse depuis 25 ans. J'ai planté, ajoute-t-il, je tiens l'arrosoir et tourne le robinet quand il en est besoin; mais c'est vous qui l'alimentez pour faire grandir les œuvres. Il fait mémoire de la journée du 2 novembre 1899, où le Couvent devenait la proie des flammes. "Vous aviez su apprécier les services de vos religieuses. Dix jours suffirent pour la rouverture des classes. Un an après, le couvent était rebâti. C'est votre œuvre, chers paroissiens. Je n'ai fait que suggérer. Dieu a béni. M. le curé, avoué qu'il (A suivre sur la 6ième page)

Les Jupes de Fantaisie

se salissent vite et perdent leur fraîcheur. C'est ici l'endroit où vous devez les envoyer si vous voulez leur retrouver leur beauté primitive. Nous avons un système parfait de nettoyage français qui n'endommage pas les tissus les plus délicats.

Prix Modérés

La Teinturerie Gonthier

(Ferd. Bellefeuille, Succ.)

230 Notre-Dame - Trois-Rivières

TELEPHONE 331

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.50 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.

AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir de vous informer avoir reçu toutes nos marchandises d'automne consistant en Meubles, Tapis, Prelarts. Une visite est sollicitée.

A. LAURIN & CIE
42, Rue Du Platon

AU FOYER

URGENCE

Les nobles héros de Louvain, Dont les "Mères" arpentent les routes, N'auront pour leurs "Petits" demain Ni édreton, ni drap sans doute.

A nous, mères canadiennes, A nous donc, de procurer Des layettes, par centaines A tous ces nouveaux-nés

J'avais un paquet de nippes, Qu'avec soin je tenais caché : C'était pour moi, une relique Un souvenir du temps passé.

Parfois, j'allais en cachette, Soulever pour les regarder : Ces chers débris de la layette Qu'avaient portée mes premiers-nés.

Je croyais bien les voir finir Dans ce coin de chambre à coucher ; Oh les voir me faisait sourire Et parfois aussi pleurer.

Demain elles partent en Belgique : "Et moi j'envis leur destinée" Car elles vont de Mère héroïque, Recouvrir le nouveau-né.....

Il m'en coûtait, de les offrir Elles sont usées et défraîchies Mais leur double de souvenir Peut-être augmentera leur prix

Allons, mes sœurs canadiennes ! L'hiver arrive, ça presse là-bas : Confectionnons à la douzaine, Des habits pour ces cousins-là!

MÈRE.

Ne déroulez pas trop vite

Un dernier coup de cloche et toutes les petites têtes reposent sur de moelleux oreillers..... les yeux se ferment, une pensée s'en va vers le "home cheri et peu à peu l'esprit se perd dans de douces reminiscences..

Jeannette malgré son goût prononcé pour l'étude, est, ce jour-là, triste et pensive; elle n'est pas comme à l'ordinaire penchée sur son livre et seule sa tête apparaît au-dessus des autres; la rêverie semble s'être emparée de la studieuse écolière.

Certainement, se dit sa maîtresse, ma Jeannette est troublée par quel qu'infantillage! Mais tout-à-coup la petite tête se courbe, courbe encore puis tombe enfin entre les mains étendues... elle pleure?... elle est fatiguée se dit une compagne?

Non, non, vous n'y êtes pas du tout, c'est... que... sa sœur aînée Lyse reçoit pour son début ce soir-là! Et la pauvre mignonne se croit bien malheureuse d'être enfermée, et voudrait que sous la pression de son ardent désir les murs de la pension lui livrent passage.

Mais qu'entend-elle?... que voit-elle tout-à-coup? une belle dame a donc deviné mon malheur et vient me secourir? se dit naïvement Jeannette. C'est bien ça et la pauvre petite confiante en l'inconnu qui lui tend les bras, lui expose sa peine et son ardent désir d'être au milieu des invités de sa sœur au bal dans le monde objet de ses rêves.

Ma bonne petite qu'avez-vous donc à pleurer? n'êtes-vous pas heureuse dans cette maison?—Oh! non madame si vous savez combien j'envis le sort de ma sœur Lyse, elle débute ce soir et... moi... je suis enfermée ici et forcée d'étudier. Oh! que je suis malheureuse!

Mais non, petite, ne pleurez plus, je puis si vous me promettez d'être prudente vous procurer un moyen d'être auprès de votre sœur. Mais réfléchissez bien, petite, on ne revient jamais en arrière et peut-être regretterez vous un jour votre sortie anticipée.—Oh! non je ne la regret-

terai certainement pas: c'est si beau d'être à vingt ans!

—Eh bien! soit, puisque vous le voulez, lui dit la Fée en lui tendant le précieux fil: Il faudra être bien raisonnable: car plus vite vous déboulerez plus vite vous vieillirez.— Oh! merci et ne craignez rien je veux jouir de ma liberté longtemps, bien longtemps.

Et la bonne dame disparut laissant la petite mondaine en présence de son fuseau qui se demande: "vais je tirer?... oui oui... seulement, un tout petit peu afin de me voir à vingt ans parmi les débutantes.

C'en est fait, voilà notre Jeannette, annoncée au salon, toutes les figures se tournent du côté de la porte afin d'offrir à la nouvelle danseuse le tribut de leur admiration.

Quelle n'est pas la joie de notre pensionnaire en recevant tous ces hommages.

Toutes les danses s'engagent et le carnet de Jeannette est rempli. Il va sans dire qu'elle a aussi les plus jolis danseurs, puisqu'elle est le charme du bal.

Mais à peine ont-ils fait quelques tours qu'une nouvelle amie est annoncée, radieuse dans sa simple toilette blanche.

Et Jeannette qui se croyait la reine de la soirée se voit éclipsée et négligée, alors le dégoût du bal la porte à tirer son fil, et la jolie danseuse est maintenant au milieu d'une autre famille: les nuages s'accroissent à son horizon... elle est là, la tête appuyée sur un bras contemplant la réalité et regrettant les joies de son enfance.

Pour goûter quelque paix elle tire encore le fil et la voilà vieille! mais non seulement elle-même mais aussi les siens, et enfin ils la quittent tour à tour, elle est assise dans une chaise longue et isolée, ses cheveux autrefois si blancs sont devenus blancs, et ainsi seule elle évoque de nouveau le passé et voudrait le voir présent ou même avenir. Ses pauvres yeux se tournent vers sa petite table et voient le fuseau presque vide... un dernier choc et elle sera réunie à tous ceux qui lui furent chers. Malgré ce doux espoir la mort lui arrache un long cri.

Et croyant être dans les bras des siens elle aperçoit la bonne religieuse gardienne accourue à son cri, et qui secoue son cauchemar... et reconnaît son petit lit de pension. C'est donc un rêve que tout cela? demande-t-elle. Oh! merci mon Dieu de me faire vivre deux fois!

Combien je vais profiter de mon enfance pour semer du bonheur et je vous jure de ne pas dérouler trop vite.

MIGNY.

Heureuse infirmière

"Y a-t-il un prêtre ici?" demanda l'infirmière à haute voix.

A ce moment un soldat mortellement blessé, tira l'infirmière par la manche et dit:

"Madame, je suis prêtre. Je peux lui donner l'absolution. Portez-moi près de lui."

L'infirmière hésitait, car le malheureux prêtre-soldat avait une horrible blessure causée par un éclat d'obus, et le moindre mouvement le faisait affreusement souffrir. Mais la voix reprit faiblement:

"Vous avez la foi et vous connaissez la valeur d'une âme. Qu'est une heure de vie comparée à cela?" et le soldat essaya vainement de se soulever pour se traîner aux côtés de son camarade; on l'y porta.

La confession ne fut pas longue,

mais les forces du prêtre-soldat diminuaient rapidement. Quand le moment fut venu de donner l'absolution, il fit signe à l'infirmière et murmura: "Aidez-moi à faire le signe de la croix."

Celle-ci lui soutint le bras. Peu après le prêtre et son pénitent mouraient tous deux, la main dans la main, pendant que l'infirmière et les hommes de l'ambulance s'agenouillaient à leurs côtés.

Automne et printemps

Lise marche seule et lentement dans l'allée du parc; soudain, elle se penche et cherche parmi les feuilles frileuses, jaunies ou rougies une petite feuille qui aurait gardé sa teinte première d'émeraude pour lui parler de ses beaux jours où tout était frais et doux..... où les oiseaux gazouillaient leurs chansons, où les fleurs répandaient leur parfum. Lise regrette le temps et ne veut pas de l'automne. Aussi pleure-t-elle en ne trouvant pas la feuille désirée, ses idées deviennent sombres; elle sent un frisson la glacer à la vue du spectre des arbres dénudés et se laisse aller à la mélancolie. Un vieillard qui passe fait faire à son esprit un triste rapprochement: "N'en est-il pas ainsi de la vie? Les plus longues n'ont-elles pas aussi leur automne?"

Toute troublée, elle se laisse choir sur un banc tout près et ne voit plus que des illusions. La fatigue fait fermer ses yeux; elle se voit vieille et brisée par l'âge, ne conservant pas même à ses lèvres le sourire de son printemps, ses jolies roses comme les feuilles flétries se sont ridées, ses yeux qu'on disait si beaux s'éteignent lentement et ses blonds cheveux, une épreuve, dernière tempête de son hiver finira de blanchir. Quel affreux cauchemar!

L'aiguillon fait rage, secoue les grands arbres et balaye le lit des feuilles mortes. Un air froid saisit notre Lise et la ramène à la réalité: "Qu'est-ce? Où étais-je donc? jeune, mais je le suis encore! Oh! le printemps il reviendra, voici la petite feuille tant cherchée, elle repose sur mes genoux où poussée par le vent elle est venue m'en faire le doux serment. J'avais rêvé!....."

PAULE

Lisez s'il vous plait.

Le Comité Charitable de "La Layette Belge" réitère son appel aux trifluviennes et amies des paroisses afin que chacune contribue à vêtir les "chers petits" de la Belgique.

L'œuvre n'est qu'à son début mais elle augure un grand succès car déjà plusieurs dons sont parvenus. Merci à toutes ces amies des malheureux! Nous demandons peu, un morceau par famille, une petite chemise, un lange—d'ailleurs votre bon cœur vous dira bien quoi.

Quelques-unes objecteront peut-être. "Nous n'avons pas le temps de coudre"; alors, mesdames et demoiselles envoyez-nous l'étoffe et le Comité Charitable se chargera de la confection. Pourtant, une veillée par famille consacrée à la couture, qu'est-ce? pour vous? rien!—pour ces "chers"—beaucoup.

Voyons mères aimantes, vous savez avec quel soin, quelle tendresse vous avez préparé la layette du premier né et toujours—Pensez à ces pauvres mamans de là-bas qui sont dénuées de tout. Concevez-vous la tristesse qui accable leur cœur maternel...

Ces mères n'auront elles pas pour vous une gratitude infinie! Elles baisseront avec amour ce linge envoyé par vous, bonnes canadiennes.

Nous nous proposons de faire une exposition des layettes. Nous en donnerons la date sous peu.

Les membres du Comité d'Ottawa ont fait une de ces fêtes de charité; elles avaient 100 layettes, beau succès! Nous n'en demandons pas au tant, 25 layettes feraient notre bonheur. Nos sœurs d'Ottawa avaient attaché une médaille du Sacré-Cœur, nous nous y attacherons une petite médaille de la Sainte Vierge, l'œuvre étant sous la protection de notre mère du ciel, sous le vocable de N. D. de la Sainte Espérance, fête le 18 décembre.

PETITE LISTE POUVANT VOUS SERVIR DANS LE CHOIX DE VOTRE CHARITE

Une bande de flanelle—Une camisole—un lange—un jupon—une bavette—une chemise de nuit—(jaquette) un bonnet—deux piqués—six couches—un châle—une couverture—un essuie-mains. Pour la mère, une chemise de nuit

ou un kimono.

Des épingles, des aiguilles, un dé, du fil, du savon, des épingles de sûreté, un morceau de vieille toile, etc., etc., un paquet de poudre.

Nous ne demandons qu'une couture unie—pas besoin que ce soit du neuf... tout, tout est reçu.

MANIERE D'ENVOI AU COMITE

Chaque layette devra autant que possible être dans une boîte. Les personnes qui voudront mettre leur nom, le feront sur une carte blanche jointe à l'envoi.

Les morceaux séparés seront réunis en une layette—ou deux tant qu'il y en aura—chaque morceau envoyé dans une boîte s. v. p.—mettez aussi le nom si vous le voulez bien—et ces noms figureront dans la layette

Les deux endroits où pourront être déposés ou envoyés ces effets sont:

LE COMITE CHARITABLE de LA LAYETTE

Coin des rues St-Frs-Xavier et Defoix No. 6 St-Martin-ou

10a SAINTE-JULIE

Trois-Rivières.

N. B.—Les personnes ayant à disposer de linge hors la ligne de "La Layette" seront les bienvenues—Nous expédierons ces effets en même temps que les "layettes" au Comité Général.

La tuberculose

COMMENT VAINCRE UNE PRE- DISPOSITION INNEE A LA TUBERCULOSE?

(SUITE)

Respirer de l'air pur au dehors et dans la maison, voilà un des moyens les plus efficaces de combattre une prédisposition à la tuberculose. L'appartement où l'on travaille doit être bien ventilé. Le mode de ventilation le plus simple est d'ouvrir la fenêtre.

Il faut vivre à l'air pur non seulement le jour, aussi la nuit. L'air de la nuit n'est pas mauvais, et contient beaucoup moins de poussière que l'air du jour, surtout dans les villes où il y a beaucoup de trafic. C'est pourquoi tout en ayant soin de se protéger contre les courants d'air, on fera bien de laisser la fenêtre de sa chambre ouverte. Si le lit se trouve dans un courant d'air on place un paravent en face de la fenêtre.

Dirant l'hiver nous chauffons trop nos maisons et l'air est trop sec. Une température variant de 65o à 68o F., ayant un degré d'humidité suffisant rend un appartement très confortable. L'excessive sécheresse de l'atmosphère dans nos habitations pendant l'hiver, est probablement la cause la plus fréquente du catarrhe nasal; maladie que les poitrinaires doivent éviter avant tout. Il y a d'autres moyens plus simples; par exemple tenir constamment un vase

plein d'eau sur le poêle, ou encore suspendre une toile de coton au-dessus de l'eau d'un bassin de façon à produire l'action capillaire. Une atmosphère convenable doit contenir environ 60 pour cent d'humidité, si ce pourcentage tombe à 30 ou à 20, on s'apercevra immédiatement que la gorge devient sèche ainsi que le nez et la peau. L'explication est bien simple, l'air sec absorbe immédiatement les sécrétions du corps. Les muqueuses ainsi asséchées laissent le passage libre à tous les germes de maladie telles que la grippe, la pneumonie et la tuberculose.

Il suffit de suivre ces conseils et l'on remarquera bientôt une diminution des maladies des voies respiratoires. Un premier exercice consiste à lui faire prendre la position du soldat au commandement de:—"attention", corps droit, talons réunis, mains sur couture au pantalon, bouche fermée; faire une inspiration profonde en élevant les bras; après un repos de 4 ou 5 secondes laisser retomber les bras en expirant l'air de poumons doit être lente et l'expiration rapide.

Ce premier exercice étant bien compris et bien exécuté on peut après quelques jours en enseigner un deuxième peu différent du premier. Dans le premier exercice on élève les bras jusqu'à la hauteur des épaules, dans le deuxième on les rend au-dessus de la tête.

Les jeunes filles et les jeunes garçons, particulièrement ceux qui sont prédisposés à la tuberculose contractent l'habitude de se tenir courbés. A ceux-là nous conseillons l'exercice suivant: l'enfant se tenant droit place les mains sur les hanches, le pouce tourné en avant, puis se penche lentement en arrière pendant l'inspiration, il conserve cette position normale en expirant l'air des ses poumons.

Certains enfants ont les végétations adénoïdes, des amygdales enflammées ou des petites tumeurs dans le nez, et à cause de cela respirent par la bouche, se plaignent souvent de douleurs d'oreilles, ou entendent difficilement. Ils ne se développent que lentement au point de vue intellectuel comme au point de vue physique. On doit faire enlever ces petites tumeurs sans tarder, l'opération n'offre guère de danger et le résultat est excellent. Il ne faut pas que ces enfants gardent l'habitude de respirer par la bouche, de là l'importance de leur faire pratiquer les exercices respiratoires mentionnés plus haut. Le chant et la déclamation semblent contribuer à augmenter la force de résistance des voies respiratoires.

A SUIVRE

Abonnez-vous au "Bien Public"

Le Jugement d'un Expert

Un expert seul est capable de juger correctement la qualité d'une étoffe à robe en examinant un morceau. Mais, quand l'étoffe est confectionnée, sa qualité saute aux yeux de tous. Chaque pièce des

Priestleys
DRESS GOODS



est garantie tout soie, tout laine, ou soie-et-laine mélangées, suivant le cas; sa haute qualité est prouvée par un long usage de l'habit et par la beauté du drap. Chaque dame bien habillée, dans le monde entier, est convaincue qu'elle peut se fier absolument à la qualité de toute étoffe avec "PRIESTLEYS" LIMITED" à la lièsière.

L'assortiment de cette saison des produits "PRIESTLEYS" comprend les Crêpes très populaires Silvan et Baroda, les Taffetas, Mohairs, Barbicans, Serges, Popelines, etc., en très grande variété de poids et de couleurs.

La vraie et unique étoffe porte toujours "PRIESTLEYS" LIMITED" tamponné sur la lièsière.

Demandez les étoffes "PRIESTLEYS" dans tout magasin bien tenu.

C'est donc chez J. B. LO-RANGER, marchand de fer, que l'on peut se procurer le meilleur assortiment de matériaux de construction. Demandez nos prix. 24 rue Badeaux Trois-Rivières.

Cours du marché

Du 12 nov. 1914

Œufs frais 30c doz.
Beurre frais 30c et 32c lb.
Sucre 14c lb.
Sirop d'érable \$1.25 gal.
Fromage 18 et 20c lb.
Miel 15c lb

VIANDES

Porc abattu 11c lb
Rôti lard 15c et 16c lb
Bœuf 12.00 le 100 lb
Rôti bœuf, steak 20c lb
Veau 15c lb
Agneau 15c lb
Mouton 15c lb
Jambon et bacon 22c
Saindoux 16c
Peaux vertes 13c lb
Peaux salées 14c
Peaux de veau \$1.25 pièce
Peaux d'agneau 60c pièce

VOLAILLES ET GIBIERS

Dinde 28c lb
Poulets \$1.00 et \$1.25 le couple
Poules \$1.30 et \$1.40 le couple
Oie \$1.75 à \$2.00 le couple
Canards \$1.00 et \$1.25 le couple
Pigeons 40c le couple

FRUITS ET LEGUMES

Carottes 1c le paquet
Choux-fleurs 15c le paquet
Navets \$1.00 le minot
Choux 5 et 8c pièce
Patates 60 à 70c la poche
Oignons 8c lb
Persil 6c le paquet
Salade 15c doz
Pommes \$3.50 à \$6.10
Concombres 8c doz
Tomates 10c doz
Céleri 10c le pied
Ananas 15c pièce
Echalottes 10c doz
Bil' d'Inde 10c doz

GRAINS

Moulée par 100 \$1.80
Son de blé \$1.45
Gru \$1.70
Blé par 100 \$1.85
Blé d'Inde \$1.45
Pois \$2.25
Avoine 70c
Sarrasin \$1.75
Orge par minot \$1.15
Fèves par minot \$2.60
Farine à pâtis. 3.60 la poche
Farine à boul. \$3.50 la poche

Cloches Bollée, de Orléans, (LOIRET) FRANCE.



Les cloches Bollée de Orléans (Loiret) France, sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Rolling Baring) au Canada

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moelleux et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction.

Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboules, Bronzes, etc., de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc., MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'église, etc.

ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre,

Trois-Rivières

S. DUGAL

COMPTABLE, AUDITEUR

Audition, Comptabilité, Fidei-commis, Compromis entre débiteurs et créanciers, Liquidation de faillites, Perception.

4, Rue ALEXANDRE, 4 TROIS-RIVIERES.

Tél. Bell 423.

L'AGRICULTURE

LES POULETS

"L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec" et "l'Association des Producteurs de Volailles du Canada" ont fait distribuer à leurs membres une petite brochure illustrée qui contient des renseignements précieux relatifs à l'élevage et à l'exploitation rémunératrice des oiseaux de basse-cour.

Cet ouvrage, que l'on peut se procurer gratuitement au Département de l'Agriculture à Québec, tant que la première édition n'en sera pas épuisée, contient deux conférences : l'une du Rév. Frère Ligouri, de l'Institut Agricole d'Okla, l'autre de M. John A. Gunn, de la maison commerciale Gunn & Langlois, de Montréal. Il contient aussi des modèles (gravures), plans et devis de poulaillers économiques sains et bien peu dispendieux.

Une chose, entre autres, ressort bien nettement des expériences relatées dans cet opuscule. C'est que les cultivateurs, précisément au cours de la saison actuelle, perdent invariablement, et chaque année, des sommes considérables faute de méthode dans l'engraissement de la préparation de leurs poulets pour le marché... vaudrait peut-être mieux dire : faute d'engraissement quelconque.

"En voici la preuve," dit le Rév. Frère Ligouri, dans la brochure en question.

"J'ai acheté de l'un de nos voisins, le 1er septembre, et pour fin d'expérimentation, quelques douzaines de poulets, demi Plymouth-Rocks seulement, sauvages nerveux et en conséquence peu propices à l'engraissement. Le propriétaire me trouva généreux quand je lui en offris cinquante centimes le couple".

Et voici toute l'histoire de la transaction, tirée des livres de comptabilité du poulailler de l'Institut :

DEPENSES

21 août 1908 — Acheté de L. D., 12 poulets à 25c. Total : \$3.00 ; poids total 31 livres.

31 août — Grains, moulée et déchets de cuisine, pour 10 jours d'engraissement en demi-liberté sous un abri de 6 x 10 pieds, 35 cents.

21 septembre — Nourriture pour engraissement en cage, du 1er au 21 septembre ; 50 lbs, moulée d'avoine, d'orge, de blé gelé et de poids, à 1 1/2 cent la livre 75c ; 100 livres de lait écrémé à 15c par 100 livres : 15 cents.

Suif pour dix derniers jours 5 cents. Coût total de l'engraissement \$1.30. Prix d'achat des poulets, \$3.00. Coût total : \$4.30.

RECETTES

21 septembre — Vendu 12 poulets abattus, poids total, 49 lbs, à 15 cents la livre : \$7.35.

Gain total : \$3.05. Gain sur chaque poulet : 25 cents.

"Le capital investi dans l'engraissement peut donc rapporter jusqu'à cent pour cent."

"Ci-suit le poids des 12 poulets à diverses étapes de l'expérience : 21 août — Jour de l'achat, 31 livres ; 1er septembre, lors de la mise en cage, après dix jours de semi-réclusion, 42 livres".

"15 septembre — Après 2 semaines d'engraissement en cage, 54 livres ; 21 septembre, poids des poulets vivs, 58 livres, abattus et habillés, 49 livres".

Et l'auteur ajoute :

"Bien remarquer que ces poulets n'étaient que des croisés Plymouth-Rocks, et que leurs mères étaient des poules communes, nerveuses, bonnes ponduses, mais fort peu aptes à la production de la chair".

ENGRAISSEMENT

Les poulets engraisés, abattus et habillés tel que décrit ci-après se vendent couramment de 15 à 20 centimes la livre. L'engraissement ne coûte que quelques sous et leur fait gagner au moins deux livres.

—CAGE D'ENGRAISSEMENT—

A la rigueur vous pouvez simplement enfermer vos poules dans une petite cour ou une boîte pour les engraisser, mais il vaut mieux fabriquer une cage d'engraissement ; c'est l'affaire d'une veillée.

Prenez des lattes un peu fortes et faites une cage de 6 pieds de long, 16 pouces de large, 20 pouces de haut. Les lattes sont posées horizontalement pour trois des côtés de la cage ; pour la façade seules les lattes sont verticales.

Les "pattes" de la cage devront avoir 15 pouces de hauteur. Deux cloisons divisent la cage en trois compartiments, et chaque compartiment reçoit 4 poulets, pesant au moins 3 livres. (On ne gagne pas grand chose à mettre les poulets à l'engraissement avant qu'ils ne pèsent 3 livres ou à peu près).

La cage reçoit donc 12 poulets. S'il fait chaud on la laisse dehors, mais à l'ombre, sous la feuillée ou sous un simple abri. S'il fait froid placez dans un hangar ou un bâtiment quelconque, mais nettoyez souvent la cage et jetez sur le sol de la sciure de bois, de la terre ou de la cendre pour absorber les gaz émanant des déjections. On se rappelle que le fond de la cage est aussi à claire-voies, ou plutôt en lattes espacées.

NOURRITURE

Tère semaine, 3/4 avoine moulue et 1/4 moulée d'orge, de sarrasin, de blé d'Inde, ou les trois ensemble, mais ne formant pas plus d'un tiers : les deux autres tiers doivent être de l'avoine finement moulue. Le maïs et même le sarrasin en abondance donnent trop de gras à la chair et lui communiquent une apparence huileuse, une teinte jaune que le marché n'aime pas. L'avoine produit la chair, le maïs et le sarrasin produisent surtout du gras.

Le tout est détrempé au lait écrémé, lait sûr, coagulé, lait de beurre. Faire une pâte un peu plus épaisse qu'une pâte à crêpes. Ajouter très peu de sel. Servir trois fois par jour, mais pas trop abondamment la première semaine. Ce point est important.

Beaucoup d'engraisseurs détrempent la pâtée de six à douze heures à l'avance pour la faire fermenter un peu avant de la servir, et se trouvent bien de l'application de cette méthode. Elle est d'ailleurs en vogue en Europe, et en particulier dans les Iles Britanniques.

La nourriture est servie dans le petit auget en face de la cage. Deux planchettes de trois pouces de largeur, clouées en forme de V suffisent à fabriquer cette auge. 2e et 3e semaines. — Deux repas par jour seulement, de la même pâtée, mais avec abondance. Laissez manger les oiseaux tant qu'ils voudront au moins 1/2 heure chaque fois.

Les dix derniers jours on donne un peu de suif, cru ou cuit, environ 1/2 de livre par 12 poulets ; (un peu moins 1/2 de livre pour commencer et un peu plus les trois derniers jours.)

Si on manque de lait pour faire la pâtée on se sert d'eau, mais on ajoute 5 livres de viande quelconque ou 10 livres de sang par 100 livres de farine. Si l'on a ni sang ni viande on sert un peu de légumes verts en supplément de la pâtée. Pendant tout l'engraissement on donne du gravier tous les deux jours et de l'eau et du lait tous les jours, s'il fait chaud. S'il fait froid pas de breuvage.

90 livres de moulée et 150 livres de lait écrémé engraisseront une douzaine de poulets, pendant trois semaines. Mais la plupart des poulets seront bons à tuer après 15 ou 18 jours.

ABATTAGE

Faire jeûner au moins 24 heures avant de tuer, et faire boire 5 heures avant la boucherie, afin de laver les intestins.

Pour l'abattage le poulet est suspendu par les pattes, au moyen d'une ficelle, et saigné par le bec, puis plumé aussitôt et à sec. Tout cela est l'affaire de 6 minutes, quand on sait "le tour".

MISE EN FORME

Deux planches de 7 pouces de largeur et formant angle droit vous feront une presse ou forme excellente sur laquelle vous disposerez les poulets pour les laisser refroidir et leur communiquer une belle forme. Inclinez un peu votre presse en arrière et sur le dos du poulet mettez une gâzette, puis une brique, et quatre heures après vous aurez la forme voulue.

EMBALLAGE, etc.

N'emballer pas avant que le poulet soit complètement refroidi.

Cultivez les races améliorées : Plymouth-Rocks, Rhode Island rouges, Wyandottes, etc. Elevez et engraissez méthodiquement et votre labeur sera rémunéré au centuple.

"L'INDUSTRIE AVICOLE."

Les vêtements Fit-Rite et Fit-Reform sont les plus en grande demande chez Bondy & Beaulac.



Fashion-Craft

Clothes

L'Ulster Confortable

Avec en plus les genres pimpants et gracieux donne à tous les Pardessus Fashion-Craft une individualité d'apparence évidemment recherchée par celui qui s'étudie à réunir le confort et la bonne tenue.

Taillés et confectionnés pour être durables. Peuvent être obtenus chez

Chs Dion,

144, Notre-Dame, Trois-Rivières.

MADE IN CANADA
from BRITISH
& CANADIAN
WOOLENS

De la Coopération en agriculture

"La Coopération est fille de la nécessité"

Sous le titre de "Coopération en agriculture", M. Powell, gérant général de l'Association des producteurs de fruits de la Californie, a fait paraître un très intéressant volume sur les principes fondamentaux et la bonne direction des coopératives agricoles en général.

Vu le grand mouvement qui se fait en notre province, en vue d'organiser l'agriculture, nous croyons qu'un résumé succinct des chapitres de cet inestimable ouvrage qui ont trait spécialement à la bonne formation et à la sage administration de nos sociétés coopératives agricoles, servira la cause de l'unification de l'agriculture en notre province.

M. Powell, établit un saisissant contraste, entre les efforts faits par l'ouvrier et par le cultivateur en vue de s'organiser.

Il nous dit que le jour où l'ouvrier fut empêché de négocier individuellement ses propres affaires avec le capital organisé, ce jour-là naquirent les unions ouvrières, pour le protéger d'une manière adéquate contre ce puissant adversaire ; aujourd'hui, l'amalgamation de toutes ces unités en une grande fédération centrale permet à l'ouvrier de participer d'une manière relative à la prospérité générale à laquelle il contribue par son travail.

Et le cultivateur, ajoute M. Powell, est encore pratiquement seul, face à face avec le capital organisé.

Pourquoi ? Parce que le cultivateur, dit M. Powell, a été plus lent à s'unir en coopération que l'ouvrier, l'industriel et le professionnel. Les raisons en sont inhérentes à l'homme qui travaille la terre.

L'agriculteur est en même temps capitaliste et ouvrier, mais il n'est pas spécialiste en ces deux qualités. Son capital est relativement petit et il n'excelle pas non plus en l'art de négocier ses affaires personnelles avec le capital et les méthodes industrielles modernes.

Primitivement, il n'est pas un homme d'affaires. Il est plus ou moins isolé. Sa routine journalière l'empêche de suivre la marche progressive des grandes organisations de l'industrie et du commerce. Il est assez hostile aux innovations. Beaucoup de cultivateurs ne sont pas même des spécialistes en agriculture et ils l'avouent franchement. Ils produisent diverses récoltes qui sont vendues par l'intermédiaire. Ce dont ils ont besoin est variable et leur vient presque toujours de sources différentes.

Mais le cultivateur se spécialise-t-il dans une branche quelconque de l'agriculture, tout de suite il intéresse le public, comme par exemple dans la production du lait, du tabac, des fruits et des viandes.

En se spécialisant, il travaille sérieusement au développement de plus grandes facilités spéciales d'écoulement, et il s'exerce en plus à éliminer les intermédiaires inutiles. Enfin un autre grand motif, qui

n'excuse en rien sa lenteur à s'associer, c'est son indépendance elle-même.

Depuis des générations le cultivateur se suffit à lui-même par ses propres efforts. Il n'est pas par conséquent toujours très enthousiaste de l'idée de faire négocier ses propres intérêts, surtout avec des problèmes économiques, mais souvent compliqués et il est plutôt porté à s'en éloigner qu'à se les identifier.

Aussi n'est-il pas naturellement enclin à coopérer avec les autres, pour résoudre des problèmes communs d'économie.

Dans le passé, ces difficultés ont empêché la formation de plusieurs associations agricoles et en ont fait également tomber plusieurs autres déjà en existence.

De nos jours, il est vrai que ces conditions s'améliorent, à mesure que l'agriculture se commercialise et s'industrialise, et que le cultivateur devient de plus en plus expérimenté en affaires ; en même temps les relations sociales et économiques de celui qui travaille la terre se compliquent davantage. Mais, signalons de suite un autre grand inconvénient qui se rencontre au sein même de cette amélioration.

En tant que classe, le cultivateur canadien est prospère, en ces dernières années. Il jouit et il profite d'un système de culture plus rationnel et de l'industrialisation du lait.

Cet état de choses rend encore plus difficile la tâche de former des sociétés coopératives, s'il est vrai que "la coopération est fille de la nécessité", et qu'elle doit se cristalliser sur un seul point vital : l'économie. C'est-à-dire que la nécessité de la création d'une société coopérative agricole est imposée par des questions économiques et industrielles. Si nous voulons que la coopération agricole réussisse, il faut qu'elle soit formée dans le but d'améliorer et de développer l'agriculture ou l'une de ses branches, de rendre plus économique les méthodes de cultures modernes, de créer un meilleur système d'affaires et enfin de travailler à l'amélioration des mondes de conservation, de distribution, d'achat et de vente des produits de la terre.

Voilà le véritable but de la coopération agricole. Etant donné les conditions prospères de l'agriculture de nos jours, le fait n'en reste pas moins vrai, qu'il existe une perte énorme dans l'administration rurale, perte qui résulte du manque d'organisation chez les cultivateurs.

Encore aujourd'hui, le cultivateur fait face au capital organisé, seul. Il se procure ce dont il a besoin en petites quantités, et souvent d'après un système de crédit ruineux.

Tout ce qu'il achète : grains, nourriture, fils de fer, clous, cordes, engrais commerciaux, instrument aratoires, transport, téléphone, etc., enfin tout lui vient du capital organisé fonctionnant souvent comme un monopole irrégulier.

Tout ce qu'il vend : bétail, lait, blé, grains, volailles, œufs, viandes, fruits, etc., tout cela est vendu aux diverses organisations du capital qui, elles aussi, fonctionnent souvent irrégulièrement.

Où encore il peut vendre ses pro-

duits à l'intermédiaire, qui considéré comme marchand, est son concurrent le plus acharné.

Ces remarques, dit M. Powell, ne doivent pas être considérées comme des accusations dirigées contre les intermédiaires qui manipulent les produits agricoles, mais plutôt, comme un exposé de la situation passée du problème rural, dont l'issue a été d'une vitalité sociale économique, sous une forme plus ou moins vive, depuis que nous sommes dans l'obligation de distribuer les produits de la ferme aux consommateurs des villes et des villages.

Les individus, les compagnies, les corporations, etc., qui jettent le pont entre les deux rives qui séparent le producteur du consommateur, sont ceux qui reçoivent les plus gros bénéfices. Dans de telles conditions, les pertes économiques agricoles retardent au plus haut point le développement de la vie à la campagne.

Le réajustement entre le producteur, l'intermédiaire et le consommateur est sujet à un conflit éternel ; ce qui est la cause première de la cherté de la vie et autres problèmes économiques à l'ordre du jour. De plus il est indubitable que le cultivateur agissant individuellement paie toujours le plus haut prix pour ce qu'il achète et reçoit le plus bas prix de ce qu'il vend. L'intermédiaire, au contraire, reçoit un retour maximum pour se protéger contre ces abus, le cultivateur cherche la protection des lois et l'autorité des gouvernements, plutôt que dans l'organisation des sociétés coopératives agricoles. Cependant, depuis des années le cultivateur sent qu'il existe une trop grande différence dans le prix payé par le consommateur et celui qu'il reçoit pour ses produits.

Le rapport de 1911 du secrétaire Wilson, du département de l'agriculture des Etats-Unis, nous montre que lorsque le consommateur achète pour la valeur d'un dollar, cinquante sous vont au cultivateur et les autres cinquante sous vont à l'intermédiaire. Voilà, ajoute-t-il, le prix que paie la nation aux présentes agences de distribution.

Des efforts continus ont été faits pour enrayer ces abus mais ils n'ont pas été coduits d'une manière systématique ni organisée.

Avant de croire en la réussite de semblables organisations, il faut de toute nécessité des méthodes d'affaires plus éclairées, une culture plus rationnelle et plus d'instruction.

La solution de ces questions dépend du fermier lui-même, assisté par une sage législation.

Ceci signifie que le cultivateur doit apporter une plus grande attention dans ses relations avec la société, que les cultivateurs doivent travailler ensemble, que leurs intérêts communs doivent être unis, afin de produire une force telle, qu'elle puisse apporter une saine coopération, dont l'influence aura pour but l'amélioration de la vie à la campagne, ce qui en enrayerait le fléau de sa désertion, et sa conséquence naturelle : la cherté de la vie.

Jusqu'où s'étend l'organisation en agriculture ? Quels sont les principes d'organisations qui conviennent les mieux à l'agriculture ?

Quelles sont les industries agrico-

les qui peuvent être organisées en coopérations ?

Quelles sont les causes qui ont permis à certaines organisations agricoles de réussir et quelles sont celles qui les ont fait échouer ?

Voilà plusieurs questions qui se posent de nos jours et qui certes exigent des réponses.

Il est également reconnu aujourd'hui qu'un grand nombre de soi-disant coopératives agricoles établies par des hommes d'affaires, ayant pour but exclusif de s'enrichir aux dépens du cultivateur, n'ont aucunement amélioré son sort.

Beaucoup d'autres ont aussi été formées pour des motifs purement enthousiastes et théoriques, et elles n'ont pas non plus survécu.

Un grand nombre ont aussi échoué à cause de l'incapacité de leurs administrateurs.

Quelques-unes ont subi le même sort pour avoir été organisées avant le temps.

Enfin plusieurs ont eu pour gérants des hommes d'affaires qui eux-mêmes n'avaient jamais réussi dans le commerce.

Toutes ces sortes d'organisations se sont éteintes jeunes, après avoir vécu une vie agitée et violente, parce qu'elles avaient été formées pour des intérêts étrangers à ceux du cultivateur, et parce qu'elles avaient été fondées prématurément, et dirigées par des administrateurs incompétents, ne pouvant gérer eux-mêmes leurs propres affaires.

L'éducation du cultivateur ayant été faite, il faudrait que ces organisations fussent purement agricoles, créées par la nécessité et conduites par des hommes compétents auxquels il ne faudrait pas craindre de payer un bon salaire.

Enfin la marche vers l'organisation agricole doit subir une évolution graduelle.

Alf. C. SAINT-PIERRE, C. A.



Examen des Yeux Gratis

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Torie", nouveau style à l'Ordre, sont garantis pour Voir de Loin ou de Pres, tracer, couvrir, lire et écrire. Consultez le plus vieux spécialiste des Trois-Rivières.

J. C. GÉLINAS

OPTICIEN-REFRACTIONNISTE

71 St-Antoine, Trois-Rivières
(Près de l'Hôtel Commercial)

Telephone 456

Arthur Spénard,

(Successor de Gravel & Spénard)

AGENT et COURTIER
D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon Trois-Rivières

Abonnez-vous au "Bien Public".

Guérison Étonnante de la Névralgie Soulagement Magique du Mal de Tête

Nerviline est le remède le plus efficace connu.

La raison pour laquelle Nerviline est un remède infailible contre la névralgie, c'est qu'elle possède deux propriétés très remarquables. D'abord son merveilleux pouvoir de pénétrer profondément dans les tissus, ce qui lui permet d'atteindre la source de la congestion. Et vous savez que lorsque la congestion est enrayée la douleur cesse.



Nerviline possède une autre propriété non moins importante, c'est de régulariser la circulation dans les parties affectées, ce qui empêche sûrement le retour de la congestion.

Le soulagement que vous obtenez de Nerviline est permanent. Que la cause soit dans la convulsion ou la congestion externe ou interne, s'il y a douleur, par son action curative sur la névralgie, Nerviline soulagera et guérira promptement le rhumatisme, la sciature, le lumbago, les efforts, enflures ou les articulations gonflées et toute autre maladie musculaire. Nerviline est un remède garanti.

Procurez-vous la grande bouteille de famille de 50c; elle est beaucoup plus économique que la bouteille d'essai à 25c. Chez tous les vendeurs partout, ou directement de Catarrhzone Co., Kingston, Canada.

Jubilé sacerdotal

(Suite de la 3ème page)

avait d'abord songé à se dérober à cette grandiose démonstration qui lui est faite aujourd'hui; qu'il pardonne l'acte de cette fête à raison des intentions.

"J'accepte votre cadeau" venait ensuite le banquet à l'Hôtel de ville. Ce fut un véritable banquet de Jubilé. Tous s'efforcèrent de rendre le plus joyeux, le plus agréable possible. Les organisateurs de ce banquet méritent les plus hautes félicitations.

M. Eugène Sicard de Carufel, en quelques mots aimables propose la santé du héros. Il prie tout à tour M. le Dr Lacoursière, M. le abbé Roy et Jutra, et Mgr Gérin de prendre la parole. C'est messieurs qui sont tous d'anciens professeurs ou confrères du jubilaire, évoquent des souvenirs d'autant avec infiniment d'esprit et d'affectueuse sympathie. Les convives applaudissent à tout rompre à ce concours d'éloges aussi spirituels que bien mérités. Et cela finit par une chanson puisque M. Jeannelle est là?

Les chants finis, le président porte la santé du Comité d'organisation. M. Rouleau y répond de façon très heureuse. Ce discours terminé, M. le maire désigne M. Labissonnière, député provincial du comté de Champlain, pour porter la santé des Dames. Celui-ci se lève et s'excuse en disant: Bien que député, je ne suis guère préparé à prendre la parole en une pareille circonstance et surtout à porter un toast à la santé des Dames. Dans les soirées de famille, à la campagne nous nous contentons de prendre nos verres et de boire à la santé des Dames. La chose se fait bien simplement; et si dans l'assemblée, il se trouve quelqu'un capable de faire un petit discours on l'invite à prendre la parole. Or, ici, je vois un homme compétent pour cela: je veux dire M. le chanoine Arcand, je le propose donc pour porter ce toast à la santé des dames.

Alors M. Arcand se lève et dit: J'avais toujours entendu parler de la diplomatie des hommes politiques. M. Labissonnière est très diplomate. Je suis tout surpris qu'il m'ait décerné ce toast, moi qui suis un abbé qui a vieilli, un prêtre, et un célibataire. Je vous dirai cependant que comme prêtre, j'aime la femme. Ne prétez pas de mal à ces paroles. J'aime la femme pour l'œuvre admirable qu'elle joue dans la société. A cause de l'œuvre ordinaire de la femme chrétienne, je puis l'aimer sans compromettre personne. Plusieurs raisons me portent, d'ailleurs, à aimer la femme. C'est que j'ai eu une mère et des sœurs moi aussi et que la mère chrétienne a été pour beaucoup dans le choix de la vocation de plusieurs d'entre nous. J'aime aussi la femme paroissiale, celle qui se trouve en tout et partout prête à seconder les œuvres du Curé. Il apporte comme exemple de la femme chrétienne et forte, Mme de Castelneau. Il aime à penser qu'en Canada, les femmes comme celle-là sont et seront toujours nombreuses.

A quatre heures de l'après-midi avait lieu la réception chez les Frères. Les transparents, dans les fenêtres étaient un genre de décorations nouvelles qui parut plaire à l'assistance. Un chœur de voix de haute offrit en un petit chant gracieux leurs vœux au Jubilaire. Puis venait la lecture de l'adresse.

A notre Bien-Aimé Père, M. Jean-Baptiste Grenier, Curé de Saint-Tite.

Bien-Aimé Père,

Depuis quelques heures tous vos enfants, petits et grands, sont dans la jubilation et l'allégresse. Ils rendent gloire à Dieu pour une de ces faveurs que Dieu accorde de temps en temps à certaines paroisses. Il leur est donné de célébrer le 25ème anniversaire de leur Pasteur comme curé dans la paroisse.

Déjà, pendant l'Office divin, amis de cœur et d'âme au Vénéré Jubilaire, au Premier Pasteur de ce diocèse, à tous nos parents, à vos nombreux amis, nous avons dit notre reconnaissance au Dieu qui, vous accorda de vivre 25 ans au milieu de nous. Il eût suffi, peut-être, M. le Curé, que nous nous fussions joints à nos parents, à vos amis pour célébrer ce beau jour; mais l'aimable Providence, sachant votre amour pour le jeune âge en a décidé autrement: Elle a voulu qu'une petite part de cette journée à jamais mémorable fut exclusivement consacrée à cette jeunesse que vous avez entourée et que vous entourez encore d'une prédilection toute spéciale. Nous l'en remercions du fond du cœur.

M. le Curé, nous nous imaginons St-Tite, il y a 25 ans. Vous étiez jeune prêtre encore relativement, car 25 ans est un laps de temps qui compte dans la vie. St-Tite était donc la portion de la vigne que le Père de famille vous donnait à cultiver désormais. Si tout n'était pas à faire, il restait encore beaucoup à accomplir. Pasteur des âmes, vos premiers soins, vos premiers soucis sont pour les besoins spirituels de vos ouailles; le reste devait venir par surcroît. Aussi, docile à la parole du Divin Maître qui dit: "Laissez venir à moi les petits enfants," vous songez aussitôt aux moyens de les rapprocher de lui; et deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis votre arrivée dans cette paroisse, que déjà apparaissait une maison qui est la gloire et l'orgueil des paroissiens; maison où maintes jeunes personnes devaient venir puiser avec l'instruction, une éducation des plus soignées; maison qui devait recueillir les pauvres enfants privés de leurs parents; et être dans le besoin, un refuge pour la vieillesse.

Pasteur, vous l'êtes; mais vous ne l'êtes pas seulement de la moitié de votre troupeau mais tout entier, et vous ne nous oubliez pas.

Un jour, en effet, vous appellerez aussi dans votre paroisse ces religieux éducateurs qui s'efforcent d'être d'autres vous-mêmes, auprès de nous par leur amour et leur dévouement. Dieu sait les sacrifices que vous vous êtes imposés, les difficultés qu'il vous a fallu vaincre pour arriver à cette fin; mais, M. le Curé, nous l'entendons dire souvent: Les œuvres de Dieu se conçoivent dans la croix, se poursuivent dans les peines et les contrariétés, s'achèvent dans la patience et se couronnent dans la gloire." Dieu a béni vos labeurs et nous croyons que ces deux établissements sont les deux plus belles fleurs du jardin que vous cultivez avec tant de sollicitude depuis 25 ans. Vous avez aimé la jeunesse, vous l'aimez encore; vos œuvres le proclament.

Nous n'avons pas craint de vous importuner, M. le Curé, en nous étendant quelque peu sur ce sujet. D'ail leurs, il nous est particulièrement et nous touche de plus près.

Voilà donc 25 ans, M. le Curé, que, ministre du Seigneur dans cette paroisse, vous faites des enfants de Dieu par le saint Baptême, que vous guérissez nos âmes par la Pénitence, les fortifiez par l'Eucharistie; que vous consolez, encouragez les cœurs brisés; que vous dites la dernière prière de notre Mère la Ste-Eglise sur ceux que nous pleurons. Vingt-cinq ans, que vous vous réjouissez ou que

vous vous attristez avec nous, selon que le bonheur nous visite, ou que l'adversité nous éprouve. Notre reconnaissance ne peut égaler tant d'amour, tant de dévouement. Il est des dettes que les hommes se reconnaissent impuissants à payer, et une vie de 21 ans dans une paroisse, comme pasteur, une vie toute de dévouement, de sacrifice, de labeur, est une de ces dettes qui ne se peuvent payer pleinement que par Celui qui a en mains les récompenses éternelles.

Pour nous, nous ne pouvons offrir que nos vœux et nos souhaits pour l'avenir.

Que Dieu donc vous accorde de célébrer deux autres jubilés au moins, et cela dans votre chère paroisse de St-Tite, et quand viendra cette heure qui fermera votre œil pour la dernière fois, oh! Seigneur, et cette prière nous la faisons pour ce père qui nous a tant aimés, oh! dites-lui alors "Courage bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est le dernier souhait que nous vous offrons: Daigne Dieu le réaliser."

Permettez-nous, Vénéré Jubilaire, de dire à tous et à chacun de nos visiteurs distingués un cordial et sincère merci. Leur présence en ce lieu double notre bonheur.

Quand nos cœurs vous parlent, M. le Curé, vous savez que nous aimons toujours à vous offrir nos bons propos. Hélas! nous ne sommes pas toujours fidèles à nos promesses. Il serait à désirer que celles d'aujourd'hui, offertes en un jour si solennel, fissent exemption.

Vous aimer, vous chérir. Vous contenter, vous plaire. C'est le plus doux plaisir. De nos cœurs, ô bon Père.

Ad multos annos!!!

Un jeune élève venait ensuite réciter: "Les vingt sous du bon Dieu," et un autre: "Le Presbytère."

Enfin un chœur des plus grands élèves chantaient: "Vivat au Jubilaire." Maintenant voici le résumé le moins décoloré qu'il nous soit possible, la réponse de M. le Curé.

Chers enfants, dans votre adresse, vous dites que je vous aime et en effet je vous aime beaucoup.

Je tâche de diagnostiquer sur vous pour savoir ce que vous serez plus tard.

M. le curé parle des Révérends Frères, en particulier de l'ancien et Premier Directeur de la maison, le Révérend Frère Jean-Marie qui fut Directeur ici durant quinze années. Il fait remarquer qu'il était ici hier, mais qu'il lui avait été impossible de rester plus longtemps. Il parle aussi du nouveau Directeur qui dit-il devrait être aujourd'hui sous les draps, et je le dis: "S'il n'y est pas c'est un peu de ma faute. Je prévoyais que s'il partait c'était la désorganisation complète de l'établissement. Il est resté; il vous aime lui aussi, et c'est cet amour qui l'a gardé au milieu de vous.

M. le Curé raconte encore cette délicieuse légende du moyen âge la légende des deux petits servants de Messe et de leur Curé.

Jadis, il n'y avait pas d'école de Frères comme vous en avez aujourd'hui. C'est le Curé qui faisait l'école. Donc ces deux petits servants après avoir servi la messe, se retiraient dans le jardin du presbytère pour prendre le déjeuner qu'ils avaient apporté, tandis que le Père Bernard, c'était le nom du curé allait aussi prendre le sien avant de revenir leur faire l'école. Dans l'endroit du jardin, où ils déjeunèrent, il y avait une statue de Saint Joseph tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. L'un d'eux dit à l'autre: "Si nous l'invitions à venir déjeuner avec nous, peut-être viendrait-il? L'invitation est faite. Aussitôt le petit Enfant Jésus quitte les bras de Saint Joseph et vient déjeuner avec ses deux petits amis. Le lendemain, la même chose se répète, puis le surlendemain encore. Il ne nous invite jamais à aller déjeuner avec lui de direz-vous, le lendemain, même prodige; mais l'un d'eux prenant la parole dit: Tu ne nous invites jamais toi à aller déjeuner avec toi et nous t'invitions tous les matins—Demain nous viendrez déjeuner avec moi.—Faites que votre bon Père Bernard vienne aussi—Il viendra avec nous autres. Le lendemain matin en effet tous les trois, au pied de l'autel allaient déjeuner avec le Saint Enfant Jésus. Père Bernard avait été sauvé à la prière de ses servants de messe. Je serai sauvé moi aussi, à cause de mes servants de messe! Puis il invite les servants à prier pour lui, à n'être pas égoïstes. Ensuite M. le Curé passe la parole à Mgr Gérin.

Ici nous exprimons le regret qu'il n'y eût pas de sténographe pour fixer sur le papier toutes les belles choses que nous avons entendues à cette petite réunion. Monseigneur, nous pardonnera de déflorer ainsi ses paroles, nous voulons malgré tout garder quelques petits souvenirs des jolies choses qu'il nous a dites. Oh! en Mgr Gérin vieillard vénérable déjà on retrouve encore en son cœur ce bel enthousiasme qui jadis lui inspirait de traverser les mers pour combattre, pour verser son sang, s'il l'eût fallu pour la défense du Saint-Siège et l'immortel Pie IX.

Monseigneur, dit d'abord, qu'en ce moment, il éprouve en lui-même deux sentiments; le premier, et qu'il ose à peine dire, c'est un sentiment de jalousie, envers Monsieur le Curé. J'ai des sœurs dans ma paroisse dit-il, mais je n'ai pas pu jusqu'ici avoir des frères. C'est ce dont je suis jaloux envers M. le Curé. Mon second sentiment, c'est un sentiment de reconnaissance. Vous

Les marchands trouveront constamment à notre magasin les papiers Manilla et Kraft en rame et en rouleau de toutes les grandeurs. Demandez nos prix.

La Cie: "Le Bien Public", 3 rue Hart.

Notre assortiment de sacs à chapeaux pour dames est très complet. Nous défions la compétition. Venez les voir.

La Cie: "Le Bien Public" 3 rue Hart.

TELEPHONE BELL 155
Magasin Moderne
GENEST & CLOUTIER
D'ici au 31 décembre, tous ceux qui achèteront pour le montant de \$1.00 auront à une clef gratis. Entrez à notre magasin et demandez des renseignements. Les marchandises sont à peu près aux mêmes prix qu'avant, excepté quel ques-uns, vu la difficulté de se les procurer. Parfums, Chocolats et Cadeaux de fêtes.
Tout en remerciant le public de son bienveillant patronage passé, nous escomptons encore son encouragement.
Magasin Moderne
GENEST & CLOUTIER
Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.
TROIS-RIVIERES.

NOUVEL HORAIRE



Depuis le 27 sept. dernier les trains quittent la gare des 3-Rivières comme suit:

Table with train schedules for Montreal and Quebec, including train numbers and departure times.

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville
D. CHENEVERT, Agent.
Téléphone 39. 178 rue Notre-Dame.
(Représentant de toutes les lignes océaniques.)
Nouvelle ligne sur les bords du lac
Pour Toronto
Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborn, Port Hope, Newcastle, Bowanville, Oshawa, Whitby.
Quitte la gare Windsor à 8.45 hrs a. m. En vigueur maintenant.

Telephone Bell 604
A. Boisseau,
Marchand de NOUVEAUTÉS
43, Rue Des Forges, Trois-Rivières.

ATELIER: TELEPHONE 182 RESIDENCE: TELEPHONE 495
Chs Hamelin & Fils
Entrepreneurs
Chauffages à Eau Chaude, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie, Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.
3 rue St-Olivier, Trois-Rivières

La Banque Provinciale
DU CANADA.
(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)
Siège Central: 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.
Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,588,866.11
CONSEIL D'ADMINISTRATION.
Président: M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie
Vice-Président: M. W. F. CARSLY, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Honorables L. BEAUBIEN, De la maison en gros, Carsley Sons & Co.
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
M. ALPHONSE RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant.

BUREAU DE CONTROLE.
(Commissaires-Censeurs.)
Prés: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Prés: Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-Gérant du Crédit Foncier.
BUREAU CHEF.
Directeur-Gérant: TANCREDE BIENVENU.
Inspecteur en chef: J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.
Secrétaire: ALEX. BOYER.
Informations Importantes.
Vous pouvez déposer vos agents remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.
Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les nom plus haut.)
Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.
Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux.
SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES,
J. D. PROULX, Gérant Local.
Tel. Bell 127. Bureau: 56 Des Forges

ROCHELEAU
FOURRURES
Vous avez tout à y gagner à faire exécuter DES MAINTENANT les réparations nécessaires à vos fourrures. Nous sommes en possession de tous les nouveaux modèles de la saison et nos ouvriers experts pourront donner à vos commandes une attention plus prompte et plus soignée que plus tard.
Nous avons un immense assortiment de peaux de tous genre et notre assortiment de fourrures manufacturées est incomparable.
Vu la crise monétaire actuelle nos prix sont considérablement réduits.
OVIDE ROCHELEAU
MARCHAND DE FOURRURES
22 Rue Hart, Trois-Rivières
Voisin de la Pharmacie Williams. Tél. Bell 588



(A suivre sur la 7ème page)

Le Bien Public



Aux hommes
de Bureaux !

Avocats, Courtiers d'Assurances, Comptables.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous trouverez à la Librairie du "Bien Public" tout le nécessaire de bureau tels que

ENCRES, PLUMES, CRAYONS, JOURNAL, CHEQUES.
Etc., Etc.

NOTEZ BIEN CECI :

NOUS faisons des impressions de toutes sortes, nos presses sont des plus modernes et nos ouvriers des plus compétents ; ce qui nous permet de rivaliser avec n'importe quelle imprimerie de Montréal et Québec.

Aux
Commerçants

Epiciers, Couturiers, Fabricants de Beurre.

Nos clients pourront aussi se procurer à notre imprimerie tous genres de

CARTES D'AFFAIRES, PANCARTES, BROCHURES, LETTRES, CIRCULAIRES.
Etc., Etc.

3, RUE HART

Jubilé Sacerdotal

(Suite de la 6ième page)

avez l'avantage, chers enfants d'avoir des éducateurs religieux pour prendre soin de votre jeune âge. Combien de jeunes gens ne sont pas favorisés comme vous ; puis il donne libre cours, à son moment, à son patriotisme, en touchant la question des écoles pour les petits canadiens français de l'Ontario.

Monsieur l'abbé Jutras, curé de la Baie du Febvre veut bien accepter de dire une parole. Monsieur le Curé Jutras, ne réussit pas moins bien que Monseigneur Gérin à intéresser son jeune auditoire. Il trouve la petite séance des élèves marquée au coin de la plus fine délicatesse et en félicite le Cher Frère Directeur.

Monsieur le Curé se lève puis annonce que nous avons au milieu de nous un homme autorisé en fait d'éducation, c'est le Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, Monsieur le Chanoine Arcand.

Monsieur le Supérieur croit entrevoir dans ces jeunes gens qu'il a devant lui, quelques-uns qui prendront plus tard le chemin du Séminaire des Trois-Rivières. Il parle et avec quel éloge des Révérends Frères. Il dit que lui-même, il a reçu sa première éducation des Chers Frères. Il accorde un souvenir aimable à son ancien et bon Directeur le Cher Frère Gédéon, des Ecoles Chrétiennes. Il parle d'éducation. Toute la jeunesse est suspendue à ses lèvres. Il a l'habitude de trouver le chemin qui conduit au cœur de la jeunesse. Il parle lui aussi du Cher Frère Directeur. Quand un homme doit choisir entre ses devoirs envers Dieu et ses devoirs envers la patrie et qu'il choisit ses devoirs envers Dieu ah ! cet homme est digne qu'on l'admire. Que de belles choses encore ont été dites. La maison a vécu alors un des plus beaux moments de son existence. Le soir, le souper était donné au couvent pour les membres du clergé, puis tout se terminait par un beau feu d'artifice donné par J. B. Buist des hauteurs de la colline qui domine la petite ville de St-Tite.

Plusieurs membres du clergé et des communautés religieuses avaient tenu à venir rehausser de leur présence de nos fêtes jubilaires :

Etaient présents : Mgr Gerin curé de St-Justin, Rév. Ubald Marchand, chancelier représentant de l'évêque, Rév. Léon Arcand, chanoine titulaire et supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, Rév. Louis Denoncourt, chanoine titulaire, curé de St-Philippe des Trois-Rivières, Rév. Charles Boissonneault, O. M. I. du Cap de la Madeleine, Rév. Zéphyrin Lahaie, procureur du Séminaire de Nicolet, Rév. Médéric Roy de Nicolet, Rév. Pierre Jutras, curé de la Baie du Febvre, Rév. François Boulay, curé de Ste-Ursule, Rév. Prudent Proulx curé de St-Séverin, Rév. Casimir Leblanc curé de Ste-Flore, Rév. Pierre Boulay, curé de St-Théophile du Lac, Rév. Maxime Masson, curé de Ste-Thécle, Rév. L. A. L. Dusablon, curé de St-Pierre de Shawinigan, Rév. Eloïde DeGuise, des Trois-Rivières, Rév. Léon Lamothe, chapelain des Sœurs du Précieux Sang des Trois-Rivières, Rév. Charles de Carufel, curé de St-Jacques des Piles, Rév. Adélarde Lamy, curé de St-Adelphe, Rév. Omer Meunier, curé de St-Joseph de Mékinac, Rév. Raphael Gélinas, curé de St-Marc de Shawinigan, Rév. Alexandre Lavergne, curé de St-Timothée, Rév. Charles Borromée Veillet, curé de St-Roch de Mékinac, Rév. Emile Cloutier, assistant-secrétaire de l'évêque des Trois-Rivières, Rév. Eugène Denoncourt chapelain des Frères des Trois-Rivières, Rév. Epiphane Brunelle, vicaire de St-Théophile du Lac, Rév. Alphonse Lessard vicaire à St-Séverin, Rév. Alphonse Mongrain, vicaire à Grand'Mère, Rév. Emile Turcotte, vicaire à Ste-Thécle, Rév. Frère Jean Marie, directeur du pensionnat St-Gabriel, St-Stanislas de Champlain, Rév. Frère Achille de St-Stanislas de Champlain.

Rde Mère Mathilde du St-Sacrement, deuxième assistante, maison Mère Montréal, Mère Marie-Antoinette, provinciale de Joliette, (ancienne supérieure générale), Sœur Bénédicte, secrétaire provinciale, Sœur Marie de la Visitation, ancienne supérieure du couvent de St-Tite (Montréal), Sœur Aimée de la Providence, ancienne supérieure du couvent de St-Tite.

J. A. Labissonnière, député provincial, M. François Lacoursière, avocat aux Trois-Rivières.

M. le vicaire, Messieurs les membres du Comité d'organisation et tous les paroissiens en général, méritent des félicitations. Le succès a pleinement couronné la fête. Ils ont droit d'en être fiers, cela fait honneur à leur intelligence, à leur esprit d'union et à leur charitable dévouement. Que le chant de reconnaissance s'é-

chappe de tous les cœurs. Te Deum ! Acheminons-nous maintenant, sous l'œil de Dieu vers les noces d'or, car il faut passer par là pour arriver aux noces de diamant.

Ad multos annos !

UN TEMOIN.

Courriers

Louiseville

J. A. Vadeboncoeur & Cie ont en mains le plus bel assortiment d'habits et pardessus pour enfants qui se soit jamais vu à Louiseville.

Pardessus de garçon, points 22 à 28, valeur \$3.00 pour \$2.00 ; pardessus de garçons, points 28 à 33, très belle valeur, \$5.50.

Habits de garçons, toute grandeur, \$1.50 à \$5.50 ; habits de garçons, 26 à 32 valant \$3.50 pour \$2.50.

M. l'avocat et Mme Arthur Lefebvre, de Grand'Mère, en promenade chez leur oncle M. Clovis Caron, Régistrateur et maire de la ville : le Rév. M. L. S. Lafleche curé de Grand'Mère, les accompagnaient dans leur visite, Mme Lefebvre est sa nièce, outre M. Caron il a visité M. le Curé Tessier et sa famille, de Louiseville.

M. Guill Béland, fils de M. Téléphore Beland, et sa jeune épouse, du Massachusetts E.-U., ont visité leurs familles la semaine dernière.

M. Ludovic Lupin était à Montréal et Joliette la semaine dernière, dans l'intérêt de son commerce.

La quête faite par quelques dames de la ville et de la paroisse a rapporté la jolie somme de quatre-vingt dix piastres pour le bénéfice de l'Hôpital de la Providence des Trois-Rivières à l'occasion de leur cinquantenaire.

Mme J. S. L. Hamelin est allée à Joliette dimanche le 8 courant pour la fête religieuse organisée par les anciens Zouaves de 1870 à l'occasion de la décoration de quelques titulaires qui viennent d'être promus en dignités : Mgr Dugas et M. le Curé Piette, puis M. Max Ferron qui est le doyen des Zouaves a été créé par Pie X "Chevalier de Pie IX", c'est Monseigneur Forbes qui a rapporté de Rome, lors de son voyage dernier, les croix, titres et documents venant du Saint-Siège. C'est un grand honneur pour Joliette.

Tous les anciens Zouaves ont tenu à assister en corps car d'autres Zouaves ont aussi été décorés.

Les officiers de la compagnie de Joliette qui a été formée sous les soins de M. Max Ferron et leur aumonier M. Ferland ainsi que quelques anciens, le Colonel Rouleau de Québec, Dr Dubé de Montréal et M. St-Michel de St-Jérôme étaient reçus à dîner chez le nouveau chevalier, M. Max Ferron. Ce dernier est né à St-Léon. Il partit avec le deuxième contingent des Zouaves Canadiens en 1868 à la défense du Saint-Siège d'où il revint en 1871. Il a épousé à St-Léon en 1874, Mlle Louise Martin (fille de Norbert). Il a demeuré à St-Wenceslas, Comté Nicolet, Louiseville et Montréal, et demeure actuellement à Joliette où il est un des employés de l'Assurance La Sauvegarde, M. le Commandant Ferron est âgé de soixante et onze ans et n'a qu'une fille, Mlle Marie-Louise.

Novembre, 1914

M. le Directeur

À Louiseville les questions municipales préoccupent à juste titre, tous les contribuables soucieux de leurs intérêts et de ceux de leur jolie ville. Ils ne sont pas blâmables, au contraire ; c'est un exemple salubre que nombre de municipalités devraient se faire un devoir de suivre. Est-ce à dire que la gestion des affaires municipales est plus parfaite là, qu'ailleurs ? Bien osé, si je l'affirmais. Mais si les affaires ne vont pas mieux qu'ailleurs, on concèdera toujours qu'elles ne vont pas plus mal. Certains citoyens crient contre ce qu'ils appellent les extravagances du Conseil ; d'autres en ont surtout contre

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION (FONDEE EN 1909.)

Capital autorisé..... \$ 500,000.00

Actif du Fonds de pension, le 30 septembre 1914..... \$ 543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

Année	Sections	Sociétaires Actifs	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910	149	8,540	19,289	\$72,217.04
1911	224	14,228	30,910	\$170,670.80
1912	294	19,326	39,211	\$284,355.82
1913	349	24,492	47,957	\$23,745.31
1914 (30 sept)	387	27,654	53,517	\$43,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL

Bureau-Chef à Québec :

126, Rue Saint-Pierre,

EDIFICE "DOMINION" QUEBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie" X. LESAGE, Gérant

Agents aux Trois-Rivières :

J. A. CHARBONNEAU,

189, Notre-Dame.

PIERRE LECLERC,

116, St-Olivier.

HORAIRE

- DU -

Vapeur "LE PROGRÈS"

Service de semaine

DÉPART TROIS-RIVIÈRES	DÉPART STE-ANGÈLE
7.15 A. M.	6.30 A. M.
8.15 "	7.45 "
9.15 "	8.45 "
10.15 "	9.45 "
11.15 "	10.45 "
1.00 P. M.	12.00 "
2.30 "	1.45 P. M.
4.00 "	3.15 "
5.00 "	4.30 "
6.00 "	5.30 "

Service du dimanche

DÉPART TROIS-RIVIÈRES	DÉPART STE-ANGÈLE
8.30 A. M.	9.00 A. M.
1.00 P. M.	1.45 P. M.
2.30 "	3.15 "
4.00 "	4.30 "
5.00 "	5.30 "

Samedi matin, départ de Ste-Angèle à 5.30 heures.

Il n'existe pas dans la Province de Québec, de poêle plus économique pour le chauffage de la maison et de la cuisine, que le poêle que vend J. B. Loranger, 24 rue Badaeux, Trois-Rivières.

VITRINES (Show Cases de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE : Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.



SPIRELLA

LE CORSET IDEAL

La plus flexible et la plus souple existant.

Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière :

Mme M. L. LELAIDIER-CHASE,

28-28-30, Rue Plaisante, Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "Spirella" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans sont à la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous donner rendez-vous, à votre commodité, pour vous laisser voir ses échantillons et faire connaître les qualités du Corset (marque "Spirella").

Agence de la California Perfume Co. Salon d'ouvrages de fantaisie.

PROGRES.

Vous trouverez un peintre de maison chez Résidence : 326 Notre-Dame

I. PAQUIN,

Peintre-Décorateur

Enseignes, Décorations, Imitations de Bois de tout genre, Imitations de pierre de marbre, vernissage Polissage, Tapissage

40 rue Badaeux. Tél. 384. Trois-Rivières

Deux sollicitateurs en tapisseries demandés ; plus haut salaire payé

CONSULTATION TEL. 438
2 à 4 heures P. M.
7 à 8 " " "

Dr Olivier Tourigny
MEDECIN
Ancien Interne des Hôpitaux
de Paris

Bureau :
33a Avenue Laviolette, Trois-Rivières

CONSULTATION TEL. 509
2 à 4 " P. M.
7 à 8 " " P. M.

Dr C. A. BOUCHARD
Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph
de Paris.
MEDECIN-CHIRURGIEN
CHIRURGIE-GENERALE
S'occupe surtout des Maladies des
Femmes, Maladies Génito-Urinaires,
DES FORGES, - TROIS-RIVIERES.

Bureau : Tél. 509. Résidence : Tél. 126

Dr E. BUISSON
CHIRURGIEN-DENTISTE
20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.
(En face du Marché)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs.

Téléphone Bell 058 Résidence 337

Dr J. H. BELAND
CHIRURGIEN-DENTISTE
26a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES.
(Bios Carignan)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche par engagements.

Bureau : Tél. 763. Rés. : Tél. 266

Dr Eugène Bourgeois
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
87a rue Des Forges, Trois-Rivières.
(Porte voisine du théâtre "Bijou")

Téléphone 32

Dr LEOPOLD GELINAS
Chirurgien-Dentiste
LOUISEVILLE, En face de l'Hotel Lafleur

AVOCATS
CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M
Avocat
6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD
AVOCAT
3 rue Hart, Tel. 640
Résidence : 17 rue St-Pierre, Tel. 434

GEO. HENRI ROBICHON
Avocat
5a Bonaventure, Trois-Rivières

P. N. MARTEL, AVOCAT
61 Bonaventure, Tél. Bell 61
Les Trois-Rivières.

M. L. DUPLESSIS
Avocat
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65
Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets
DESILETS & DESILETS
Avocats
25 - Rue Alexandre, - 25
Tel. Bell 511 Trois-Rivieres

BRUNO MARCHAND
Avocat
20 rue Alexandre Tél. Bell 585
Trois-Rivieres.

4 rue Chamberlain
ALBERT GRENIER, LL.L.
AVOCAT
Bureau du dimanche à St-Tite

Grand'Mère, - - P. Q.
Bureau : Résidence :
TEL. BELL 631 TEL. BELL 25
6, rue HART 2, rue HART

N. MURPHY, M. A. S. C.
INGENIEUR-ELECTRICIEN
Membre Montreal Electrical Society Wireless
Association of America, etc. Membre organi-
sateur de l'Association des Inventeurs du Cana-
da, Incorporée le 20 juin 1912. Spécialité :
Ouvrage en générale pour Compagnie de Télé-
phone et de Lumière Electrique. Achat et
vente de Machines, Etc.

ATELIER:
Coin STE-GENEVIEVE et STE-JULIE

E. H. GERMAIN,
Ingénieur Conseil et Entrepreneur
Travaux Publics
Projets de Chemins de fer, Aqueducs
et tous travaux d'hydrauliques tels
que Dignes et développement de pou-
voirs d'eau. Plans et devis de Ponts
en fer et en béton armé. Etudes sur
la stabilité des constructions, des fon-
dations et des planchers d'entrepôts,
Edifices Publics et Privés.
23 années de pratique active.
Architectes adjoints
ASSELIN & BROUSSEAU
174 NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES.

Asselin & Brousseau
ARCHITECTES
E. H. GERMAIN,
Ingénieur Civil, Conseil,
Trois-Rivières Montréal,
174 Notre-Dame. 334 Bleury.

Charles Lafond Ern. L. Denoncourt
Tél. 453 Tél. 110

Lafond & Denoncourt
ARCHITECTES
Bureau : 15 rue Bonaventure, Tél. 153
Trois Rivières.

Courrier de la cité

MM. J. P. Deslongchamp et E. Cor-
beil, de Montréal étaient en ville par
affaires au commencement de la se-
maine.

M. S. Chabot, de Grand'mère était
de passage aux Trois-Rivières, avant
hier.

M. P. N. Martel, C. R. avocat, est
allé à Montréal par affaires, ces jours
derniers.

M. Albert St-Hilaire, de St-Ro-
mund était ici mardi.

M. le Dr. et Mme. Deblois sont ac-
tuellement à Montréal où ils passent
quelques jours.

M. J. A. Lanctot, de Montréal,
était en notre ville par affaires mar-
di.

Mlle Florence Fortin est partie ces
jours derniers pour un voyage de
quelques jours à Montréal.

M. Ed. Brodeur, de Montréal, était
aux Trois-Rivières, au commencement
de la semaine.

M. J. Desy, avocat de cette ville
est allé à Ste-Geneviève de Batiscan
samedi pour assister à la nomination
des candidats.

M. J. O. H. Ricard, M. D. de Grand-
Mère était ici par affaires samedi.

Lady Garneau et Mlle Garneau de
Quebec étaient aux Trois-Rivières
mardi.

M. L. O. Hudson, de London, était
de passage en notre ville lundi.

MM. R. Mathieu et A. B. Carswell,
de Montréal étaient aux Trois-Rivie-
res au commencement de la semaine.

Le Marché samedi était des mieux
approvisionnés et l'on remarquait une
baisse considérable dans les prix. Le
lard et le bœuf surtout se vendaient
bien meilleur marché que d'habitue-
ment au grand contentement des con-
sommateurs. On nous informe aussi
que les produits de la ferme se ven-
dront à des prix raisonnables cet hi-
ver.

Le vieux Palais de Justice que l'on
est à réparer depuis plusieurs mois
sera bientôt terminé. Les vastes sal-
les d'audience de la nouvelle cour
seront certainement bien vues des ju-
ges, de avocats et aussi du public.

Un nommé G. L. Neas, domicilié
rue Champflour a tenté de se suicider
dans sa chambre lundi dernier. Neas
était en train de se couper la gorge
avec son rasoir lorsque la police
parvint à pénétrer dans sa cham-
bre. Après une lutte acharnée on par-
vint à lui enlever l'instrument des
mains. Traduit devant le recorder le
prévenu a été condamné à \$10 d'am-
ende.

On est à organiser un nouveau
mouvement en faveur de l'érection
d'une patinoire convertie dans les li-
mites de notre ville. On ne saurait
trop insister sur ce fait car le sport
bien entendu est digne de l'appui de
tous les contribuables.

En vente à la librairie du "Bien
Public"
"Chez Nous"
25 sous

Cécile—Comme tes chaussures sont
belles Jeanne! Où les as-tu achetées.
Jeanne—Je ne me rappelle pas du
nom, Cécile, mais c'est sur la rue St-
Maurice, là où ils ont vendu des
chaussures de \$4.00 pour \$2.75 le se-
maine dernière. Les miennes aussi
ce sont des chaussures de \$4.00 pour
\$2.75, tu comprends que j'ai profité
du bon marché. Si tu en as besoin
Cécile vas-y donc, ils en ont encore
parce que j'ai passé la hier avec mon
ami et ils étaient à annoncer dans
leurs vitrines qu'ils continueraient
leur vente de \$2.75 jusqu'à lundi pro-
chain. Tiens! je me rappelle du nom
c'est chez Mineau & Bellemare.

La Maison O. CARIGNAN & FILS
invite leurs clients et le public en gé-
néral à venir à leur établissement du
12 au 18 courant, pour rencontrer
Mlle Sirois, qui se fera un plaisir de
vous faire goûter la *Cocoa Baker*,
"Belle Chocolatière". Demandez un
CAHIER DE RECETTES.

Condoléances
A l'assemblée régulière de la Ligue
de Quilles de la Cité, tenue le 10 no-
vembre, les membres exprimèrent
leur douleur d'avoir appris la mort
du regretté père de leur collègue, M.
H. Daigneault. A cette occasion, il
fut proposé par N. Michelin et secon-
dé par Ad. M. Gauthier, et adopté à
l'unanimité qu'un vote de condoléan-
ces lui soit envoyé, dans le deuil qui
vient de le frapper.
Que copie de cette résolution lui
soit envoyée, ainsi qu'à tous les jour-
naux de la ville, pour publication.
J. A. Maillette,
Sec. Trés.
Dr Eug. Bourgeois,
Président.

Cheval à Vendre
Beau jeune cheval rouge brun, crin
noir pesant 900 à 1000 livres, sain et ga-
ranti sans défaut, femme peut facilement
le conduire. A bon marché, vrai chance
pour celui qui en aurait besoin. Cause
de vente; on en a plus besoin.
S'adresser immédiatement chez
F. X. DURESSNE,
Village Banlieue, Trois-Rivières. 2f.

CONCERT DUFAULT

Ce concert réunira non seulement les amateurs des Trois-Rivières
mais de tout le district, car tous connaissent la réputation que ce fameux
chanteur s'est taillé ici, une fois de plus il saura nous prouver qu'il est le
véritable chanteur de concert. Après une absence de deux années et demie
M. Dufault se dit des plus heureux de revenir aux Trois-Rivières dont il a
toujours gardé le meilleur souvenir et comme dans le passé nous apporte-
rait un programme des plus variés. M. Dufault sera accompagné d'artistes
dont nous publierons les noms plus tard.

La Pointe du Lac

Lundi prochain, 16 novembre à 7 heu-
res P. M., chez les Sœurs Grises de la
Pointe du Lac aura lieu une séance
récréative et musicale à l'occasion de
l'inauguration de l'annexe de leur
couvent. Qu'on se le dise et qu'on
vienne en foule!

En promenade
Mlle Cécile Rouette, de La Pointe
du Lac, était en promenade en cette
ville cette semaine.

M. Arthur Beaudoin Importateur
des Trois-Rivières nous transmet un
certificat de Mgr Stanislas Touchet
Evêque d'Orléans de France recom-
mandant hautement la célèbre "Fon-
derie de Cloches Bolleé" d'Orléans
France, voici son contenu.
"L'Evêque d'Orléans soussigné dé-
clare et certifie que M. Bolleé Fon-
deur de cloches à Orléans a fourni
pour la Cathédrale une sonnerie de
cinq cloches dont la majeure "La
Jeanne d'Arc" pèse 6000 kilos. Cette
sonnerie fait l'admiration légitime de
tous les connaisseurs.
Orléans le 17 août 1914
+ Stanislas Evêque.

M. Arthur Beaudoin Importateur
à la plaisir d'informer les intéressés
qu'il vient de recevoir une lettre de
M. Bolleé d'Orléans France, l'infor-
mant que le carillon de l'Eglise de
Ste-Cécile des Trois-Rivières doit
partir dans le courant de la semaine
20 octobre écoulé, étant informé que
la route de l'Atlantique est en par-
faite sécurité.

BUREAU DE PLACEMENT POUR LES FILLES

3, RUE HART
Trois jeunes filles demandent place
comme servante.
Une jeune fille demande emploi
comme modiste.
Deux jeunes filles demandent em-
ploi dans un bureau.
Une femme de journée demande de
l'ouvrage.

Le Tramway et La Three Rivers Traction

Deux documents importants
A la séance du Conseil du 2 novem-
bre, l'échevin Mercier a présenté deux
motions; la première fut perdue et
la seconde accordée. M. Ryan occu-
pait le fauteuil du maire en l'absence
de M. Tessier. Nous publions ici les
deux documents.
La première motion demandait en
substance, que l'échange de débentures
à être faite entre le Conseil et la
Three Rivers Traction, ultérieurement
à l'adoption par le peuple du
réglement déjà adopté par le Conseil.
En d'autres termes, que le peuple soit
mis en mesure de pouvoir se pronon-
cer en même temps, et sur la valeur
du règlement, et sur la proposition
d'échange de débentures. Le Conseil
a refusé d'en agir ainsi.
La motion de M. Mercier comportait
la copie d'une lettre écrite par
M. Bureau, avocat de la Three Rivers
Traction, au Conseil. Cette lettre
était rédigée en anglais, et nous la
reproduisons de même. Nos lecteurs
la trouveront intéressante; ils ver-
ront que dès le 10 juin dernier, la
question d'échange de débentures
était déjà devant le peuple. Pour-
quoi n'est-elle pas aujourd'hui devant
le peuple; il nous semble que ce de-
vrait être aussi bien son tour de sa-
voir ce dont il s'agit. M. Bureau parle
aussi d'une ratification de franchise
par la Législature. Ce serait du pro-
pre.
La seconde motion de M. Mercier
indiquait les points soumis à l'ovocat
Martel, et à l'avisur du Conseil.
Nous reproduisons ici ces deux mo-
tions.
Proposé par L. P. Mercier.
Secondé par O. Beaulac.
Attendu que par la lettre suivante
de l'Hon. Jacques Bureau, en date du
19 juin, 1914.

BUREAU, BIGUE & LAJOIE,
Avocats,
Trois-Rivières, P. Q., 19 juin 1914.
To the Members of the City Council,
Three Rivers.
Gentlemen.
Re : THREE RIVERS TRACTION
On account of the present stringen-
cy of the money market, and also on
account of the difficulty for any com-
pany to float its bonds especially
when entering into a new deal, the
Three Rivers Traction Company, her-
eby makes application to give effect
to the provision of both its charter

and the City's charter authorising
the exchange of bonds to encourage
the enterprise and begs that the
council may agree to exchange its
bonds with those of the Three Rivers
Traction on conditions to the deter-
mined and agreed upon. The Three
Rivers traction agree to make no
preliminary expense for engineering
and agree that the Shawinigan Water
& Power Co., will supply its staff of
men and experts to do this work.
Further the bonds will be exchanged
as the work is completed, and the
amount of the cost of the work upon
which the exchange shall be based
will be taken from the company's
books which will be opened to any
competent man representing the city
in verifying the cost. The bonds of
the Company shall be for twenty
years, the extent of its franchise.
These bonds shall be the first mort-
gage on the Company's equipment
and property and franchise, and the
franchise shall be confirmed by the
legislature that there may be not
doubt as to its validity.
Further terms and conventions
will be discussed before a definit con-
tract is entered into.
Yours Truly,
(Signé) JACQUES BUREAU
J.B.R.M.C.

Il est mentionné que la Three Ri-
vers Traction Co., demande à la Cor-
poration de la cité des Trois-Rivières
d'échanger un montant de débentures
de \$300,000 ;
Attendu qu'en outre un règlement
a été adopté par le Conseil accordant
une franchise à la dite Compagnie.
Attendu que le règlement doit être
soumis aux électeurs municipaux de
la cité des Trois-Rivières.
Attendu qu'il est de l'intérêt des
contribuables de la dite cité de bien
connaître tous les détails de cette
transaction avant d'être appelés à
voter une franchise.
Qu'il soit résolu.
Que le règlement accordant une
franchise à la dite Three Rivers
Traction Co., ne soit pas soumis aux
électeurs municipaux avant que le
règlement accordant le dit échange
de \$300,000, de débentures n'ait été
déposé devant le Conseil.
Il est proposé par L. P. Mercier
Secondé par O. Beaulac.
Que le Greffier de ce Conseil deman-
de l'avis de l'Avocat de la Corporation
et de Mre P. N. Martel sur les ques-
tions suivantes, savoir :

1. La Corporation a-t-elle le droit
de donner à la Compagnie dite "The
Three Rivers Traction", une fran-
chise pour un temps indéfini tel que
le comporte la clause 23 du règlement
de la dite Compagnie adopté par ce
Conseil à sa séance du 18 octobre der-
nier ;
2. L'article 15 du chapitre 102, IV
Geo. V, amendant l'article 186 de la
charte de la cité des Trois-Rivières
et qui a pour objet de soustraire au
vote des contribuables propriétaires,
de la cité l'émission d'un montant
d'obligation jusqu'à concurrence de
trois cent mille piastres est-elle léga-
le? en d'autres termes "La Three
Rivers Traction" avait-elle le droit
par son bill d'amender la charte de la
Corporation de la cité des Trois-Rivie-
res sans le consentement de cette
dernière ?
3. Vu que le règlement de la Three
Rivers Traction adopté par ce Conseil
le 19 octobre dernier contient une
clause exemptant la dite compagnie
de taxes pour le terme de vingt an-
nées, ce Conseil n'est-il pas tenu de
soumettre ce règlement au vote des
contribuables-propriétaires, comme
aussi de le soumettre au vote des
électeurs municipaux ?
4. Vu que la Corporation de cette
cité a atteint les limites du pouvoir
d'emprunt fixé par l'article 236 chap.
75 de IV. Geo. V, celle-ci a-t-elle le
droit de contracter de nouvelles obli-
gations affectant son crédit nota-
ment en échangeant ses obligations
pour celles de la Three Rivers Traction
jusqu'à concurrence de trois cent
mille piastres ?
Trois-Rivières, le 2 novembre 1914

Maison à louer
Un logement de 6 pièces au No. 44 St-
Philippe, près du marché et de l'église.
S'adresser à 4 St-Philippe.

A Vendre
Un système de coupe système J. B.
Plant.
S'adresser au
Bureau du "Bien Public."

Demande d'emploi
Jeune homme ayant fait un cours com-
mercial, possédant le français, l'anglais
et la clavigraphie demande place dans
un bureau. S'adresser au "Bien Public".

Perdue
Une montre en or a été perdue le soir
du Concert Gauthier Rudolf à partir de
l'hôtel de ville jusqu'au coin des rues St-
Olivier et St-Roch. — Prière de rappor-
ter au bureau du "Bien Public".

Jeune fille
Clavigraphiste demandée,
"Canadian Mercantile Agency"
25 rue Alexandre.

L'oeuvre des Huns

Un correspondant particulier du
"London Time" écrivait dans les der-
niers jours de septembre à ce jour-
nal, après avoir parcouru la région
de l'Est, entre Belfort et Nancy :

".....Dans toute la région les
champs, les routes, les ponts, les fo-
rêts,—les œuvres de Dieu et les œu-
vres de l'homme,—ont été sérieuse-
ment endommagés par les obus, les
balles et la mitraille. Partout dans
les champs, et même sur les routes,
les obus ont creusé des trous qui ont
jusqu'à trois verges de diamètre et
autour desquels s'élèvent des monti-
cules de terre brune. Ces trous res-
semblent à de vastes taupinières. Ils
sont si rapprochés que nul être hu-
main se trouvant dans le voisinage ne
pouvait échapper à la mort.

"Mais ce sont surtout les petites
villes et les villages qui ont souffert.
Je ne parle pas des cas où plusieurs
maisons, parfois des rues ou même
des villages entiers, ont été ravagés
par l'artillerie de l'une ou l'autre ar-
mée, ou même des deux : ce sont là
de cruelles nécessités de la guerre.
Il y a quelque chose de plus terrible
que le feu de l'infanterie ou de l'ar-
tillerie, c'est le feu des incendiaires.
Le premier tue des soldats; l'autre,
quand il ne laisse pas sans abri des
victimes innocentes, les ensevelit
sous les ruines fumantes de leur
toit.....

"Les Allemands ont détruit des
centaines de maisons (dans cette ré-
gion particulière); ils ont fait un dé-
sert du beau pays lorrain et des vil-
les ensoleillées de la Moselle et de la
Meurthe. J'ai trouvé partout des
preuves indiscutables qu'ils ont agi
de propos délibéré, par des moyens
inventés à dessein,—souvent, sans
avis préalable.

"L'horreur atteint son maximum à
Gerbéviller. Je n'oublierai jamais ce
que j'ai vu là. Gerbéviller n'a pas été
blessé; il est mort,—aussi sûrement
assassiné que la vieille femme dont le
maigre squelette calciné m'apparut
par une brèche des ruines encore fu-
mantes.

"Il y a un mois Gerbéviller, avec
ses 1,300 habitants, comptait 463 ma-
isons. Aujourd'hui, il n'y en a plus
que six. Ou s'élevaient les autres, des
murs nus, croulants, noirs, désolés;
à la place des fenêtres, des trous
béants. Des monceaux de ruines.
L'ange de la mort a passé, et Gerbé-
viller, comme lieu d'habitation n'exis-
te plus.

"Sur un seul point, qui est aux con-
fins du village, près de la gare, quel-
ques êtres humains sont restés. Ce
sont des soldats blessés, des habi-
tants cherchant en vain l'emplace-
ment de leurs maisons; parmi eux un
ange de charité et de dévouement,
une solitaire religieuse, Sœur Julie,
qui toute la durée de l'occupation et
du bombardement resta fidèlement à
son poste pour soigner et encourager

les blessés et les habitants. Ailleurs,
personne... Avant de brûler le villa-
ge, les Allemands ont fusillé quinze
vieillards sur la place du marché,
sous les yeux de leurs femmes et de
leurs enfants.—Et pourquoi?—Sous
prétexte que les villageois auraient
tiré sur les Allemands, fait nié par les
autorités françaises avec preuve sa-
tisfaisante à l'appui."

Ce qui s'est passé entre Belfort et
Nancy s'est passé dans tout le nord
et le nord-est de la France, jusqu'à
quelques milles de Paris. Ceux qui
disent que la guerre a déjà détruit
les foyers de cinq à six millions de
Français ne sont probablement pas
loin de la vérité.

A Vendre

Une propriété comprenant une maison
de 8 appartements avec les améliorations
modernes. Cuisine d'été et d'hiver, han-
gar pour effets, hangar pour bois et char-
bon, écurie de trois places, grandeur 12 x
12, assis un poulailler, de 12 x 12. Place
centrale. Bon marché pour un prompt
acheteur. Conditions : la moitié compt-
ant, Balance : paiements faciles.
S'adresser sur les lieux
No 54 rue Volontaire,
Trois-Rivières.

Pardessus et Habillements

Si vous n'avez pas encore don-
né votre commande pour un ha-
billement ou un pardessus, con-
fiez nous votre commande et vous
pouvez être assuré que nous ne
négligerons rien pour vous don-
ner entière satisfaction, tant sous
le rapport de la qualité, que sous
celui de la livraison.
BONDY & BEAULAC,
Coin Bonaventure et Ste-Marie.

Images religieuses

En vente à la librairie du "Bien
Public" — 50 centims le cent — Ve-
nez les voir — 55 sujets — images
pour prière et autres.

Mettez nos chaussures

et soyez satisfaits car vous
avez acheté ce qu'il y a de
mieux. Bon cuir. bon ou-
vrage, tout est compris.
Essayez-en une paire et
soyez à l'aise.

NOTAIRES

Telephone 491
J. A. TRUDEL
Notaire
Argent a preter. Agent d'Immeubles
Coin Hart et Alexandre,
Bureau : Rue Alexandre, 3-Rivieres

Boite de Poste 154 Tel. 235
J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des Greffes des Notaire
P. O. Guillet et P. L. Hubert
Assurances et Argent a Preter
40 Alexandre (Coin Hart)
Trois-Rivieres

TELEPHONE BELL 95.
J. Adolphe Pelletier & Cie
—COURTIERS—
Spécialité : The Fidelity &
Casualty Company.
Assurance à Maladie et Accident.
28 St-Frs-Xavier, Trois-Rivieres
N.-B.—Nous achetons et vendons des
propriétés.

les blessés et les habitants. Ailleurs,
personne... Avant de brûler le villa-
ge, les Allemands ont fusillé quinze
vieillards sur la place du marché,
sous les yeux de leurs femmes et de
leurs enfants.—Et pourquoi?—Sous
prétexte que les villageois auraient
tiré sur les Allemands, fait nié par les
autorités françaises avec preuve sa-
tisfaisante à l'appui."

Ce qui s'est passé entre Belfort et
Nancy s'est passé dans tout le nord
et le nord-est de la France, jusqu'à
quelques milles de Paris. Ceux qui
disent que la guerre a déjà détruit
les foyers de cinq à six millions de
Français ne sont probablement pas
loin de la vérité.

A Vendre

Une propriété comprenant une maison
de 8 appartements avec les améliorations
modernes. Cuisine d'été et d'hiver, han-
gar pour effets, hangar pour bois et char-
bon, écurie de trois places, grandeur 12 x
12, assis un poulailler, de 12 x 12. Place
centrale. Bon marché pour un prompt
acheteur. Conditions : la moitié compt-
ant, Balance : paiements faciles.
S'adresser sur les lieux
No 54 rue Volontaire,
Trois-Rivières.

Pardessus et Habillements

Si vous n'avez pas encore don-
né votre commande pour un ha-
billement ou un pardessus, con-
fiez nous votre commande et vous
pouvez être assuré que nous ne
négligerons rien pour vous don-
ner entière satisfaction, tant sous
le rapport de la qualité, que sous
celui de la livraison.
BONDY & BEAULAC,
Coin Bonaventure et Ste-Marie.

Images religieuses

En vente à la librairie du "Bien
Public" — 50 centims le cent — Ve-
nez les voir — 55 sujets — images
pour prière et autres.

A. CORBEIL

32, Rue Des Forges
G. COURTOIS, Gerant.
On répare les Chaussures. Tél. Bell 546

HOPITAL DU Dr. BOURGEOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Médecine, Chirurgie Générale, Mala-
dies de la Gorge, du Nez et des Oreilles
Accouchements, Rayon X, Radiogra-
phie par les appareils les plus nouveaux
Electricité Médicale (Haute fréquence).
Un médecin interne résidant à l'Hôpi-
tal est continuellement au service des
malades.
Ambulance-Automobile pour le trans-
port des malades à l'Hôpital ou ailleurs.
POUR APPELER L'AMBULANCE, TELEPHONEZ No. 176
Pour toutes informations s'adresser au
Docteur Bourgeois,
PROPRIETAIRE.
47 et 49 Av. Laviolette

